

Archaïsmes phonologiques dans le parler de l'île d'Oléron :
étude de palatalisation consonantique et lénition.

Pierre Faure

5644690

Mémoire de Bachelor (BA Franse taal en cultuur) sous la
direction de Janine Berns

juin 2018



Utrecht University

Je remercie

Mme. Janine Berns, mon enseignante à Utrecht, qui a voulu diriger ce mémoire, qui m'a aidé à comprendre l'évolution du français, et sans qui je n'aurais pas su par où commencer,

M. Éric Nowak, qui eut la gentillesse de m'offrir tant de renseignements, des livres passionnants, et des conseils,

M. Peter Schrijver, M. Aaron Griffith, et M. Mícheál Ó Flaithearta, mes enseignants de la licence de celtique à Utrecht, pour la motivation qu'ils m'ont donné pour mes autres cours en plus de ce mémoire,

Mme. Nike Stam, également mon enseignante de la licence de celtique, pour ses cours sur le contact des langues,

Chams Bernard, ami, pour ses conseils et pour nos conversations sur tout ce qui est linguistique,

Arthur Laisis, ami, pour m'avoir envoyé les travaux de Jacques Pignon, œuvre indispensable mais introuvable et inaccessible depuis chez moi,

Jacky et Jean-Phi, amis de mon père, qui m'ont fait entrer en contact avec le saintongeais en le parlant à moi, même si je n'y comprenais rien à l'époque,

Nathalie, l'amie de mon père, qui m'a offert Tintin en Saintongeais,

ma mère, et Marieke, mon amie, pour leur patience et leur amour,

mon père, qui m'a incité au saintongeais, qui m'a offert des livres de tout genre sur notre patrimoine, et sans qui je ne connaîtrais pas, et je ne m'intéresserais pas à cette langue.

Sans toi, sans vous, ce mémoire n'existerait pas.

Table des matières

PRÉFACE	6
INTRODUCTION	7
LISTE D'ABBRÉVIATIONS	8
1 : LE POITEVIN-SAINTONGEAIS ET LE PARLER DE L'ÎLE D'OLÉRON	9
1.1. : <i>L'ensemble poitevin-saintongeais</i>	9
1.2. : <i>L'histoire des parlers saintongeais et du parler oléronais</i>	10
1.3. : <i>Quelques ancrages historiques de l'île d'Oléron</i>	12
1.4. : <i>Bref aperçu des parlers saintongeais et du parler oléronais</i>	14
2 : LES LANGUES EN CONTACT	17
2.1. : <i>La diffusion d'un changement linguistique</i>	17
2.2. : <i>La méthode comparative</i>	17
2.3. : <i>La diglossie</i>	18
2.4. : <i>Les différentes situations de contact</i>	19
2.5. : <i>Question de recherche</i>	21
3 : BUT ET MÉTHODE DE LA RECHERCHE	22
3.1. : <i>Buts de la recherche</i>	22
3.2. : <i>Méthode</i>	22
4 : LA PALATALISATION	24
4.1. : <i>La palatalisation des consonnes en français</i>	24
4.1.1 : <i>Palatalisation de [k], [g] par les voyelles palatales en latin tardif</i>	24
4.1.2. : <i>Palatalisation par jod</i>	25
4.1.3. : <i>Palatalisation de [k], [g], [ɣ] par les voyelles palatales en gallo-roman</i>	25
4.1.4. : <i>Palatalisation de groupes intervocaliques</i>	26
4.1.5. : <i>Développement de L. qu [k^w] intervocalique</i>	26
4.1.6. : <i>Développement du suffixe -ariu, -aria</i>	27
4.2. : <i>La palatalisation des consonnes en poitevin</i>	27
4.2.1. : <i>La palatalisation des consonnes</i>	27
4.2.2. : <i>Développement du suffixe -ariu, -aria</i>	29

4.3. : <i>La palatalisation des consonnes en saintongeais de l'île d'Oléron</i>	30
4.3.1. : <i>Palatalisation des consonnes simples</i>	30
4.3.2. : <i>Palatalisation de [l] devant une consonne</i>	33
4.3.3. : <i>Palatalisation de [k^w], *[g^w]</i>	34
4.3.4. : <i>Palatalisation de [g] < Fcq. [*w]</i>	35
4.3.5. : <i>Développement du suffixe -arius, -aria</i>	35
5 : LA LÉNITION	38
5.1. : <i>La lénition des consonnes en français</i>	38
5.1.1. : <i>Spirantisation des plosives voisées en latin tardif</i>	38
5.1.2. : <i>Voisement des fricatives et affriquées sourdes</i>	39
5.1.3. : <i>Voisement et spirantisation des plosives sourdes en latin tardif</i>	39
5.1.4. : <i>Spirantisation de [d], [t], [k] en position finale postvocalique</i>	40
5.2. : <i>La lénition des consonnes en poitevin</i>	40
5.2.1. : <i>Traitement de [p], [pr] intervocaliques</i>	40
5.2.2. : <i>Traitement de [k] intervocalique + [a]</i>	40
5.2.3. : <i>Traitement de [kr], [gr] intervocaliques</i>	41
5.2.4. : <i>Traitement de [k^w] intervocalique</i>	41
5.2.5. : <i>Traitement de [t] intervocalique</i>	41
5.2.6. : <i>Traitement de [tr], [dr] intervocaliques</i>	42
5.3. : <i>La lénition des consonnes en saintongeais de l'île d'Oléron</i>	42
5.3.1. : <i>Lénition des consonnes simples à l'intervocalique</i>	42
5.3.2. : <i>Traitement des consonnes Fcq. *w, *h</i>	44
5.3.3. : <i>Lénition initiale [k] > [g]</i>	45
6 : CONCLUSION	47
BIBLIOGRAPHIE	51

PRÉFACE

*S'ol é vrai que peur nous, j'avons pris to l'asprit,
o ne deut pas manquer de sot, més bons amit.
Vous ai-ji pas peurvé, qu'au temps d'Adam et d'Eve,
tiellés qu'avian in p'tit d'élève
astimian tretous noûs patoès,
et que lés pus malin parlian en Saintongoès ?*

*S'il est vrai que nous ayons gardé tout l'esprit,
il ne doit pas manquer de sots, mes bons amis.
Ne vous ai-je pas prouvé, qu'au temps d'Adam et d'Eve,
ceux qui avaient un peu d'instruction
estimaient tous nos patois,
et que les plus malins parlaient Saintongais ?*

Burgaud des Marets

Il y a trois ans, peut-être plus, que j'ai commencé à sérieusement m'intéresser aux parlers de ma région. J'ai vécu à Bourcefranc-le-Chapus jusqu'à mes cinq ans, pour après déménager à Ridderkerk, aux Pays-Bas, mais cela ne m'a pour autant pas empêché de m'identifier avec la Saintonge. Mon père me passa un bouquin, dit-il, en « *charentais* ». Cela m'intriguait. La langue ressemblait au français, mais elle différait fortement de ce que je connaissais. Je me rappelle avoir du mal à m'habituer à la prononciation du saintongais, avec ce son guttural qu'on peut entendre en néerlandais bien sûr, mais en France ? Ce fut une surprise totale.

Trois ans plus tard, je me retrouve toujours aussi émerveillé par les parlers de la Saintonge. Je dois le sujet de ce mémoire à M. Éric Nowak, qui me contacta il y a quelques mois maintenant, et qui eut la gentillesse de me donner des livres, des conseils, et de me faire connaître des points de recherche qui manquaient encore de travail. Voilà la raison pour laquelle j'écris cette recherche sur le parler oléronais, qui est parlé à n'est-ce que cinq kilomètres de chez mon père.

J'espère pouvoir informer le lecteur de ce mémoire sur l'histoire des parlers poitevins et saintongais, et l'histoire du parler de l'île d'Oléron ; puis, d'illustrer par le cas de l'île d'Oléron comment fonctionne la dynamique des langues en contact.

INTRODUCTION

Nous mènerons dans ce mémoire une recherche linguistique, plus spécifiquement une sur la linguistique historique. Cela veut dire que nous chercherons à apprendre plus sur l'histoire d'une langue, comment elle s'est développée au niveau des sons, des mots, de la flexion, et cetera. Notre recherche porte sur le patois oléronais, parlé sur l'île d'Oléron. Le patois oléronais est une des variantes des parlers (poitevins-)saintongeais, qui à leur tour sont des parlers d'oïl comme l'est le français d'Île-de-France, qui a abouti au français standard. Tous ces parlers sont issus du latin, et ils ont tous subi d'influences différentes à différents points de l'histoire, ce qui est pourquoi nous pouvons les classer selon des familles de parlers.

En ce qui concerne les recherches linguistiques, les parlers poitevins ont été favorisés pour les travaux de phonétique historique au lieu des parlers saintongeais, qui sont souvent classifiés comme une sous-division des parlers poitevins. Quelques travaux sur l'histoire de ces parlers existent, mais il existe largement moins de documentation que sur le français parisien ou 'standard'. Puis, il y a encore moins de travaux qui se focalisent sur une commune ou une île ; souvent, on ne trouve que des dictionnaires. Nous trouvons un nombre de travaux où l'île d'Oléron est incluse, mais seulement des dictionnaires, glossaires, lexiques, et non des précis de phonétique. Ce que nous savons sur l'histoire de ce parler, alors, se limite à des commentaires de quelques chercheurs. Le but de cette recherche est alors de consacrer une étude spécifiquement au parler de l'île d'Oléron, pour que le lecteur puisse découvrir ce parler dans un contexte linguistique.

Nous traiterons dans ce mémoire deux thèmes de l'évolution phonétique (c'est-à-dire, des sons) du parler de l'île d'Oléron, qui est une des variétés du saintongeais. Par rapport aux autres variétés du saintongeais, le parler oléronais retient, selon Éric Nowak (2009 ; 2011 ; Garnier 2012) au moins deux archaïsmes : d'abord, l'évolution du *t* intervocalique en latin vers *d* en oléronais là où d'autres variétés de saintongeais, et le français, ont l'élision totale de cette consonne ; puis, l'évolution du suffixe *-ariu / -aria* latin vers *-er / -ère* en oléronais où l'on trouve *-ier / -ière* ailleurs. Par exemple, là où le français a *couenne*, l'oléronais a *coudane* (issus du latin classique **cutinna*) et retient donc une consonne intervocalique là où le français ne l'a plus. Puis, nous trouvons en oléronais *échalier* au lieu d'*échalier* en français (issus du latin classique *scalarium*). Nous voulons alors rechercher les phénomènes de lénition et de palatalisation dans les consonnes en patois oléronais. Les buts de la recherche sont de trouver des situations où la lénition ou la palatalisation ont donné un autre résultat pour les consonnes qu'en

français et d'autres parlers saintongeais. Ceci sera fait dans le cadre théorique du contact des langues, ici spécifiquement entre l'oléronais, le saintongeais continental, le français, et l'occitan.

LISTE D'ABBRÉVIATIONS

Afr. – *ancien français.*

Es. – *espagnol.*

Fcq. – *francique.*

Fr. – *français.*

G.R. – *gallo-roman.*

G.R.t. – *gallo-roman tardif.*

It. – *italien.*

L. – *latin.*

L.t. – *latin tardif.*

MBr. – *moyen breton.*

MW. – *moyen gallois.*

Oc. – *occitan.*

Olé. – *oléronais.*

PBr. – *proto-brittonique.*

Ptv. – *poitevin.*

Stg. – *saintongeais.*

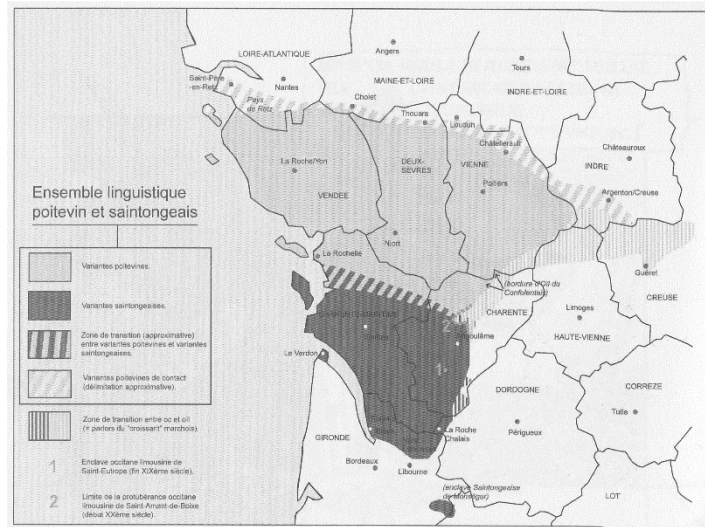
Points ALF : La Cotinière, île d'Oléron (535), La Tremblade (536), Chermignac (527).

1 : LE POITEVIN-SAINTONGEAIS ET LE PARLER DE L'ÎLE D'OLÉRON

Ce chapitre est une introduction au lecteur aux parlers de la région poitevine-saintongaise, et de l'histoire de la région et de l'île d'Oléron spécifiquement. Puis, nous présenterons deux textes en parler saintongais.

1.1. : L'ensemble poitevin-saintongais

Le patois de l'île d'Oléron est une variante du saintongais, qui à son tour fait partie de l'ensemble poitevin-saintongais. L'aire des parlers saintongais comprend le centre et le sud de la Charente-Maritime, l'ouest de la Charente et l'extrémité nord de la Gironde ; celle des parlers poitevins comprend le nord de la Charente-Maritime, le nord-ouest de la Charente, la totalité de la Vendée, et



1. Carte des parlers poitevins (gris clair) et des parlers saintongais (gris foncé). (Nowak 2011 : 16.)

presque la totalité des Deux-Sèvres et de la Vienne. Comme toutes les langues d'oïl, les parlers saintongais et poitevins sont issus du latin vulgaire. En Charente, d'autres langues que les parlers poitevins-saintongais sont parlées : on parle limousin (langue d'oc) dans la partie est de la Charente, qu'Éric Nowak divise entre « *le limousin au sens strict* », et les parlers marchois, qui sont des parlers de transition entre oïl et oc (Nowak 2011 : 7).

Plus loin, Nowak développe l'idée d'un ensemble linguistique poitevin-saintongais en passant de 1831 à nos jours, citant les auteurs qui ont écrit en faveur de cet ensemble. Leurs arguments reviennent tous à peu près à la même idée que les deux langues ne sont pas assez différentes pour être considérées comme deux groupes de parlers séparés. Nous trouvons alors des auteurs qui parlent du « *dialecte poitevin, sous-dialecte saintongais* » (*ibid* : 10).

Cependant, tout le monde n'est pas d'accord sur cet ensemble linguistique. C'est à cause de cela qu'en 2007, la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France* (DGLFLF) remplace « poitevin-saintongais » par « poitevin, saintongais » suite à une demande faite par un « *collectif saintongais* » (*ibid* : 11). Trois ans plus tard, la DGLFLF revoit une deuxième fois sa liste et change l'entrée en « *poitevin-saintongais [dans ses deux*

variétés : poitevin et saintongeais] » (*ibid* : 11). Selon Nowak, cette décision respecte les faits linguistiques sans nier l'existence d'une identité purement saintongaise. Nous précisons tout de même que notre recherche porte sur une variante du saintongeais, et non du poitevin, même si les deux ont une forte ressemblance.

Malheureusement, aucune enquête n'a été menée sur le nombre de locuteurs des parlers poitevins-saintongeais ; l'UNESCO désigne ce groupe de langues comme « *severely endangered* » (Moseley 2010), mais le nombre de locuteurs n'est pas disponible.

1.2. : L'histoire des parlers saintongeais et du parler oléronais

Le saintongeais, comme le poitevin, est issu du latin vulgaire. Le latin vulgaire s'est émorcelé en plusieurs langues, qui ont à leur tour parenté d'autres langues. Ainsi, ce qui était auparavant le latin vulgaire s'est développé en de nombreux patois différents, y compris les parlers saintongeais, le français, l'occitan, et cetera. En France, la division la plus générale que nous faisons est celle entre les langues d'oïl au nord, les langues d'oc au sud, et le franco-provençal à l'est. Le saintongeais et le poitevin sont des langues d'oïl, mais influencées par les langues d'oc. Chevrier et Gautier (2002) illustrent cette influence :

« [...] *on peut dire qu'au XI^e siècle, la limite nord de l'occitan atteignait Poitiers. Mais des parlers occitans ont pu confiner à la Loire, comme le suggèrent les traits grammaticaux de type occitan conservés dans les parlers actuels du nord-ouest du Poitou. Le pronom personnel i (je) suit un traitement comparable à celui de l'occitan ieu (moi), à partir du latin ego.* » (Chevrier et Gautier 2002 : 4) (souligné par nous).

Puis, plus loin :

« *Le poitevin-saintongeais résulte de l'articulation du latin par les Pictons et les Santons sous l'influence germanique moins forte que dans le reste du domaine d'oïl. On peut aussi considérer qu'un parler occitan remontant à la grande Aquitaine a été recouvert par un parler d'oïl.* » (*ibid.* : 13).

Nous devons prendre leur idée sur l'articulation des Pictons et Santons avec un grain de sel, car les auteurs ne donnent pas d'arguments pour ceci. Par contre, les auteurs nous donnent une liste d'exemples de traits communs avec l'occitan : vocabulaire, morphologie, phonétique, y compris le *d* [d] que nous trouvons en oléronais (*ibid.* : 14-16) : comparons encore l'oléronais

coudane avec le français *couenne*, où l'oléronais a une consonne intervocalique et le français n'a pas de consonne intervocalique.

L'occitan aurait alors été parlé au XI^e siècle en Charente-Maritime, si nous partons de l'assomption que si l'occitan atteint Poitiers, il arrive aussi en Saintonge. Guillaume IX (1071-1127), qui était alors duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, était aussi un troubadour célèbre. Dans ses *Chansons*, il écrit en langue occitane, qui était probablement la langue parlée par ses contemporains dans le Poitou. Aussi au XI^e, dans le drame *des Vierges sages et des Vierges folles*, des passages en langue vulgaire « [mêlent] formes d'oc et d'oïl » (*ibid.* : 19). Au XIII^e siècle, on trouve la chanson de geste de *Girart de Roussillon* et le *Roman d'Alexandre*, où « on relève de nombreux traits poitevins-saintongeais » (*ibid.* : 19). Il semblerait donc que la région de la Charente-Maritime (même si les deux textes en poitevin-saintongeais sont mal localisés) eut parlé occitan jusqu'à peu près l'XI^e siècle, et que la langue d'oïl est venue s'y mélanger peu après, pour dominer au XIII^e siècle.

Cependant, Walter (1998) mentionne les écrits de Raymond Vidal, un troubadour catalan de la première moitié du XIII^e siècle, qui écrit que le Poitou parlait alors une langue d'oïl et que la Saintonge parlait une langue d'oc. Cela voudrait dire que la langue d'oïl a remplacé la langue d'oc non en l'espace de trois siècles, mais un seul. Walter écrit ceci :

« On constate par ailleurs que le parler local disparaît brusquement des pièces d'archives en 1270 et que le français s'installe dans toute la région comme langue écrite au tout début du XIV^e siècle. [...] La Saintonge, région de langue d'oc, a ainsi été très tôt soumise aux influences d'oïl [...] » (Walter 1998 : 91)

Malheureusement, cela nous laisse toujours avec une vision incomplète. Walter implique, probablement sans le vouloir, qu'on passe directement de la langue d'oc à (l'ancien) français en langue écrite ; que faisons-nous alors des textes médiévaux clairement écrits en vernaculaire poitevins-saintongeais, et non français ? Ce qui est sûr est que la région se caractérise par le chevauchement des langues d'oïl et d'oc, et surtout au Moyen Âge. Puis, de nos jours, nous pouvons encore trouver de nombreuses traces de ce peuple d'oc dans la langue d'oïl parlée en Saintonge. Nous trouvons ainsi des cartes à travers les siècles (comme dans Walter 1998) où l'on essaye de classer le saintongeais sans succès. Les deux Charentes sont alors souvent indiquées comme zone intermédiaire entre oïl et oc, souvent basé sur le vocabulaire d'origine occitane en poitevin-saintongeais ou les toponymes en *-ac* que nous trouvons encore loin au nord de ce que nous percevons comme la limite d'oc de nos jours (Walter 1998 : 92).

Évidemment, l'île d'Oléron aussi se trouve dominée à un certain moment par la langue d'oïl poitevine-saintongeaise, mais il est difficile de déterminer quand est-ce que cette langue d'oïl arrive sur l'île par rapport au reste de la Charente-Maritime. Le plus vieux texte que nous avons de la langue vulgaire de l'île d'Oléron, le *Coutumier d'Oléron*, date du XIII^e ou XIV^e siècle ; Bémont (1919 : 13) place le manuscrit au plus tard en 1345, mais il fut certainement rédigé bien avant cela. Le texte est écrit en langue saintongeaise, avec des traits du « *provençal* » (Bémont 1919 : 14) (l'auteur ne donne pas d'exemples pour cette influence « *provençale* », et nous présumons qu'il veut dire « *occitan* », à cause de la proximité géographique de la zone occitane), mais « *sans d'ailleurs que ce caractère divergent offre une grande fixité ; car l'influence du français de Paris se manifeste très fréquemment dans le Coutumier, dont la langue est par suite très incohérente.* » (*ibid.* : 14). Déjà au XIII^e siècle, alors, on devait parler oïl sur Oléron ; la langue d'oïl n'a pas dû arriver beaucoup plus tard sur l'île que dans le reste de la Charente-Maritime. Puis, le français devait déjà avoir une place importante à côté du parler saintongeais sur l'île.

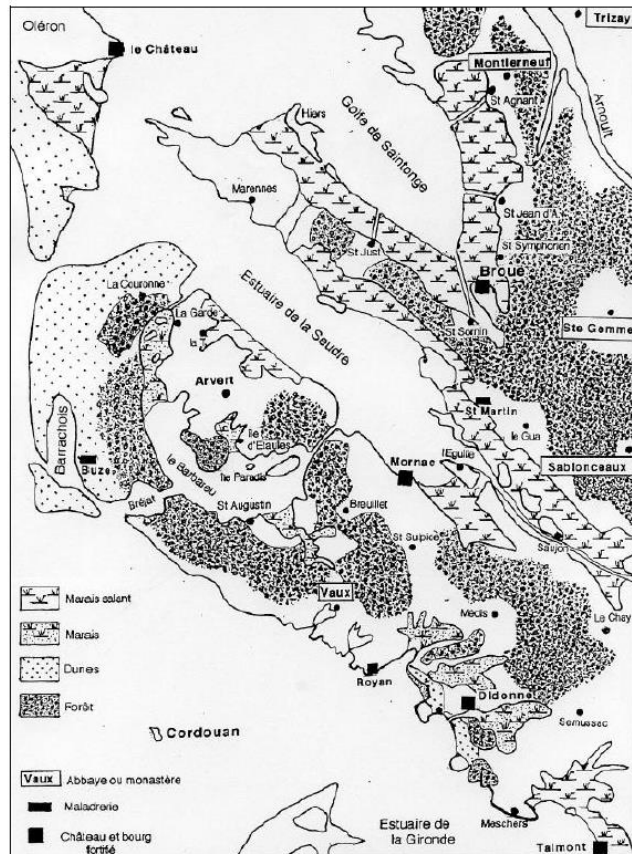
Bien plus tard, pendant la colonisation du Québec, une partie des colons sont de la Saintonge et du Poitou ; c'est même un saintongeais natif de Brouage, Samuel de Champlain, qui va fonder la ville de Québec. Cependant, il y a aussi un grand nombre de colons venant de la Normandie, de Bretagne, et de Paris, qui ont aussi influencé le français canadien. Selon Walter (1998), le français acadien a eu des liens « *plus étroits avec le poitevin-saintongeais* » que le français québécois, mais l'auteure ne donne pas d'arguments pour ceci.

1.3. : Quelques ancrages historiques de l'île d'Oléron

Thierry Sauzeau (2016) nous donne une vision assez claire de la situation sur Oléron à travers les siècles. Comme bien d'autres communautés insulaires et costales, Oléron ne fut pas épargné des raids vikings. Au X^e siècle, Guillaume I^{er} Taillefer (916-962) libère l'île d'Oléron quand il y vainc Storim, le chef viking des lieux. Ce que nous révèle Sauzeau ici est important : « *Il organisa le repeuplement de l'île désertée avec des colons recrutés sur ses terres saintongaises et « fit son chastel en Oleiron », sur le site du Château.* » (Sauzeau 2016 : 19). Guillaume I^{er} repeuple alors une île déserte, où les vikings avaient semble-t-il disparu, avec une population parlant une langue d'oc. Dès les XII^e et XIII^e siècles, Oléron « *vécut la mutation d'une économie à dominante vivrière vers une exploitation à des fins commerciales et spéculatives* » (*ibid.* : 21), donc bien que le peuple fût isolé sur une île, il était bel et bien en contact, peut-être même intense, avec le continent.

La nature de cette industrie pourrait être importante. L'île d'Oléron se caractérisait à l'époque par l'industrie des marais salants, comme l'explique Yves Delmas :

« [...] en l'espace d'une centaine d'années, du milieu du XI^e au milieu du XII^e siècles, la Saintonge maritime renaît. Sa mise en valeur est poussée activement, au point qu'à la fin du XII^e siècle, la région devient l'un des centres les plus importants de production de sel de l'Europe. » (Delmas ? : 1)



2. Les marais salants au Moyen-Âge. (Delmas ? : 5)

En tout cas, il semble que la naissance d'une grande industrie de sel précède l'introduction d'une langue d'oïl sur l'île d'Oléron. La saunerie est, comme l'ostréiculture, un des métiers traditionnels de la région. Les métiers traditionnels étant un domaine de préférence pour les langues minoritaires, notre première hypothèse préliminaire serait que ces archaïsmes de l'oléronais se manifestent plus souvent dans les mots associés avec ces métiers traditionnels. Par contre, au cours du XVII^e siècle, la saunerie commence à disparaître :

« La noblesse, la riche bourgeoisie ont investi dans les marais salants. Au XVIII^e siècle, encore, dans l'île d'Oléron, sept parlementaires bordelais possèdent 12% des salines. Mais, surtout à partir de 1650, l'exploitation, la vente du sel vont devenir de moins en moins rentables. » (ibid. : 6)

De nos jours, l'île d'Oléron est mieux connue pour ses bassins ostréicoles. Selon Delmas (? : 7), l'élevage d'huîtres était pratiqué pendant longtemps dans la région, mais il était le métier principal de personne, la saunerie étant plus importante.

Plus tard, pendant et après la disparition d'une grande industrie de sel, l'industrie ostréicole surgit. Donc, l'ostréiculture était déjà pratiquée depuis longtemps, mais pour la propre consommation des habitants, et non pour la marchandise. Il s'agissait donc d'un domaine de la communauté saintongeaise maritime. Sur la carte (figure 2), nous pouvons interpréter la zone des marais salants comme la même zone ostréicole Marennes-Oléron de nos jours.

1.4. : Bref aperçu des parlers saintongais et du parler oléronais

Avant de regarder brièvement un texte en patois saintongais, nous devons d'abord noter qu'il n'existe pour l'instant pas d'orthographe spécifiquement saintongaise. Une orthographe a été proposée pour accommoder les parlers poitevins et saintongais, mais elle n'est pas utilisée par tout auteur (y compris les auteurs des textes ci-dessous). Cela dit, nous présentons un texte court dont l'orthographe reflète plutôt bien les particularités phonétiques des parlers saintongais. Nous ne traiterons pas les particularités morphologiques ou syntactiques, car cela dépasse le sujet de ce mémoire.

Le texte suivant vient du *Galop'Chenaux*, un recueil de poèmes et de courtes histoires en patois saintongais :

« Té !... L'aute matin qu'o mouillait', jh'ai in voésin qu'était amprès ramasser thieuques cagouilles, le long d'in foussié... O vint à passer in' voéture de ghendarmes qu'avant v'lu s'y foute in procès-verbeau passqu'y l'avait, dans son pochon en rèze, ine cagouille pas bordée !... Thieu gârs, (qu'est déjhà point trop phrazant, de coutume !), thieu gârs z'à point pris d'au bon bort' et a coumincé par sunifier à thiéllés Arbijhois d'aller voére aillours s'o fazait biâ !... Enfin, d'ine parole sus l'aute, o l'est tout jhusse s'y l'avant pas t'emné, menottes aux mains !... » (Simounet' 1997 : 41)

Quelques particularités phonétiques que nous remarquons dans ce texte :

Nous trouvons beaucoup de digraphes avec *h*. Il s'agit ici de consonnes palatalisées : *jh* et *gh* représentent [h] et *th* représente un 't mouillé' prononcé [ç]. Ces sons sont produits devant *i* et *e*. Avant toute autre voyelle, on trouve *g* [g] et *t* [t]. *Jh* et *gh* sont en distribution complémentaire avec *g*, *j* [ʒ] devant *i*, *e* en français, c'est-à-dire : là où le saintongais a *jh* ou *gh*, le français a *j* ou *g*.

Quelques groupes de consonnes sont réduits. On note la disparition du *r* précédé d'une occlusive dans *aute* [ot] (Fr. *autre*), *foute* [fut] (Fr. *foutre*), la disparition du *t* dans *jhusse* [hys] (Fr. *juste*), la disparition du *r* dans *passqu'y* [paski] (Fr. *parce qu'il*).

La terminaison en *-eau* [o] en français est *-iâ* [iɑ] en saintongeais, comme dans *biâ* [biɑ] (Fr. *beau*).

L'apostrophe en position finale indique que la consonne est prononcée, contrairement aux réflexes du lecteur francophone. Nous trouvons ainsi *mouillait'* [muʎet], *in'* [in], *bort'* [bɔʁt].

La diphtongue *oi* [wa] française est *oé* [we] en saintongeais, comme dans *voéture* [vwetyʁ] (Fr. *voiture*), *voésin* [vweszẽ] (Fr. *voisin*), *voére* [vwεʁ] (Fr. *voir*). Notons d'ailleurs que cette différence n'est pas notée dans *Arbijhois*.

Là où le français a *o* [o], le saintongeais a parfois *ou* [u], comme dans *coumincé* [kumẽse] (Fr. *commencé*).

En grandes lignes, voici les particularités les plus proéminentes que nous trouvons dans les parlers saintongeais. Dans ce mémoire, nous ne traiterons que l'évolution des consonnes, et non des voyelles : nous montrons ces exemples simplement pour illustrer les particularités de la langue. Bien sûr, ce n'est pas tout : pour une vue plus générale des différences entre le saintongeais et le français standard, nous recommandons Chevrier et Gautier (2002) pour un survol de la langue, et Doussinet (1971) pour une vision plus complète et exhaustive.

Comment se distingue alors le patois oléronais des autres parlers saintongeais ? Regardons un texte en patois oléronais dans une bande dessinée de Ludovic Nadeau :

« *Alors, beû sûr, thieu pauv'cannet, enformé dans ine caghe pas pus grande que ma gourbeille, et qu'a gavait', et qu'a gavait', il a gonfié coum' ine mongolfière en reun de temps ! Et in coub' de jhours avant la Nôe, la Norrine at' ouvert' thielle caghe peur z'y faire la piâ, le piumer, et coummencer à l'ch'eousinner coum' ô faut peur qu'y seil bon, parce qu'a tint pas que ses invités qui sont dau biâ monde, des ghens d'Bourcefranc, souét-disant, causant sù lé âprés, et en maux, thieu, ô zou faut pas !* » (Nadeau 2003 : 14)

Nowak démontre la rétention du *d* intervocalique en oléronais et le manque de palatalisation dans quelques mots (Garnier 2012 : 131-5). Malheureusement, les particularités mentionnées par Nowak ne figurent pas dans ce texte. Dans deux textes si courts que ceux-ci, il est difficile d'identifier les différences entre des parlers qui se ressemblent fortement. Le moins que nous pouvons montrer à l'aide du texte ci-dessus est que le patois oléronais n'est pas si différent des autres parlers saintongeais. Ici et là, l'orthographe est différente, mais elle n'est pas forcément représentative d'une différence ; dans *souét-disant*, la diphtongue *oué* est en effet réalisée comme [we] comme dans le texte précédent. Bien sûr, notre recherche porte sur bien plus que ces textes de quelques phrases – ceux-ci sont pour illustrer – et une analyse du corpus nous mènera à mieux voir les différences entre le parler de l'île d'Oléron et ses parlers voisins.

Dans le chapitre suivant, nous introduirons le lecteur à quelques notions linguistiques importantes dans le cadre du contact des langues et de la phonologie historique.

2 : LES LANGUES EN CONTACT

2.1. : La diffusion d'un changement linguistique

La variation régionale dans une certaine zone est un phénomène qu'on peut observer partout au monde. Un changement linguistique, comme par exemple le voisement d'un *t* intervocalique vers *d*, se diffuse à partir d'un point central. Plus les groupes parlant la même langue migrent loin, plus le changement qui provient du point central aura de distance à parcourir. Par conséquent, tous les changements linguistiques n'atteignent pas toujours les parties les plus éloignées du point central, et les dialectes les plus éloignés de la zone 'source' ont tendance à conserver des formes archaïques, ou de subir d'autres changements à cause de contact avec d'autres langues (McColl Millar 2015 : 173).

Dans le cas de l'île d'Oléron, le parler oléronais a dû subir des changements provenant des autres parlers saintongeais, et aussi du français standard. L'oléronais est, au cours de l'histoire, en contact avec les mêmes langues que le sont les autres parlers saintongeais. Cependant, l'isolement insulaire peut être intéressante : quand une communauté est isolée sur une île, un changement linguistique pourrait avoir plus de difficulté à atteindre cette communauté. Il ne faut pourtant pas oublier que l'île d'Oléron était, déjà au XII^e siècle, un centre économique et port naval important, et que le contact avec le continent était probablement intensif.

2.2. : La méthode comparative

La méthode comparative nous permet, en nous basant sur des données de plusieurs langues ou dialectes, de reconstruire l'inventaire phonologique d'une proto-langue (langue non attestée, et reconstruite), puis finalement des mots entiers. Schrijver (2013 : 5-11) explique la méthode comparative avec un exemple des langues celtiques. Le (moyen) breton et le (moyen) gallois sont deux langues apparentées, dont le parent est le « *proto-brittonique* ». Schrijver présente dix mots, et constate qu'il y a trois « correspondances », ce qui veut dire qu'un son correspond plusieurs fois à un autre dans différents mots. Par exemple, MW. *brawd* [brawð] – MBr. *breuzr* [brøðr] ont la même correspondance que MW. *mawr* [mawr] – MBr. *meur* [mør] : la correspondance est [aw] – [ø]. Les trois correspondances que nous trouvons sont alors A ([aw] – [ø]) comme dans *brawd* – *breuzr*, B ([o] – [ø]) comme dans *ofer* – *euver*, et C ([aw] – [ε]) comme dans *marchawg* – *marcheg*.

La prochaine étape est de déterminer combien de sons différents la langue parente doit avoir pour qu'ils puissent se développer ainsi dans les langues enfantes. Puisqu'il y a trois correspondances, nous pouvons avoir un maximum de trois « proto-sons », une par

correspondance : *A, *B, *C. Si la correspondance A ([aw] – [ø]) apparaît dans un contexte phonétique où B ([o] – [ø]) n’apparaît jamais, nous disons que ces deux correspondances sont en *distribution complémentaire*. Cela veut aussi dire que ces deux correspondances ont évolué du même son en proto-brittonique.

Schrijver trouve alors que les trois correspondances sont en distribution complémentaire : la correspondance A ([aw] – [ø]) n’apparaît que dans les mots monosyllabiques (ayant une seule syllabe), B apparaît dans les premières syllabes (accentuées) de mots ayant plus d’une syllabe, et C apparaît dans les secondes syllabes (inaccentuées) de mots ayant plus d’une syllabe. Puisque les trois sont en distribution complémentaire, il n’y a qu’une seule proto-voyelle pour ces voyelles en moyen gallois et en moyen breton : nous l’appellerons *X.

Nous devons maintenant formuler cette information en lois phonétiques. Pour le moyen gallois, PBr. *X > [aw] en syllabes finales et [o] en syllabes non-finales. Pour le moyen breton, PBr. *X > [ø] en syllabes initiales et [ɛ] en syllabes non-initiales.

La dernière chose à faire est de déterminer quel son représentait *X. Schrijver nous admet que cette partie de la procédure est la moins exacte, « *for it is based on educated guesses* » (Schrijver 2013 : 9). Puisque les sons « enfants » sont tous des voyelles, nous avons probablement raison de présumer que *X était une voyelle. Trois sur quatre voyelles étaient des voyelles simples et non un diphtongue, donc nous présumons aussi que *X était une voyelle simple. Schrijver compare d’autres qualités des voyelles, considère des informations d’autres langues celtiques et des écrits médiévaux – puis, le meilleur candidat pour *X est, selon lui, [ɔ:].

Cette méthode a aussi été utilisée pour reconstruire les changements phonétiques qui ont transformé le latin en gallo-roman, puis en français et en poitevin-saintongeais. N’oublions pas que nous avons de la chance : la proto-langue du français et du poitevin-saintongeais est le latin, langue attestée en très grand nombre pendant l’histoire.

2.3. : La diglossie

Le saintongeais est en relation diglossique avec le français. Ferguson (1959) définit la diglossie comme une situation où deux langues occupent de différentes fonctions sociales appelées « domaines ». Il y a une langue dominante appelée *H (high) language* et une ou plusieurs langues minoritaires appelées *L (low) language(s)*. En général, les langues minoritaires (*L languages*) occupent les domaines de la vie personnelle comme les émotions, la religion, la vie

rurale, et les métiers traditionnels. Elles sont parlées par les classes inférieures (fermiers, ouvriers). Les langues dominantes (*H languages*) sont généralement celles de l'administration, des métiers non traditionnels, des médias, et celles parlées par les classes supérieures.

Comme pour beaucoup de patois, les parlers saintongeais sont de nos jours surtout parlés par les personnes âgées en zones rurales. Nous pouvons alors nous imaginer que l'influence du français se trouve dans beaucoup de domaines incontournables : l'administration, la technologie, l'éducation, et cetera. Les locuteurs des parlers n'ayant pas accès à d'autres mots que ceux du français pour ces domaines, ils utilisent le français plutôt que le patois. Par conséquent, les parlers sont progressivement influencés par le français, en passant par des stades intermédiaires de « parler influencé par le français » et « français influencé par le patois ».

2.4. : Les différentes situations de contact

Nous pouvons définir plusieurs situations de contact entre deux langues : un *substrat*, où la langue de la culture non dominante influence la langue dominante (cette langue peut disparaître et ainsi laisser des traces dans la langue survivante) ; un *superstrat*, où la langue de la culture dominante influence la langue de la culture non dominante¹ ; puis, un *adstrat*, où aucune des langues n'est la communauté dominante, et les deux coexistent et s'influencent mutuellement.

La langue d'oïl est venue s'installer en Saintonge alors qu'on y parlait une langue d'oc, puis la langue d'oïl a survécu tandis que la langue d'oc a disparu de la région. Nous appelons ceci *language shift*. Nous trouvons alors des parlers saintongeais (et poitevins) à substrat d'oc, quelques-uns avec un substrat plus fort que d'autres.

Puis, dans Thomason et Kaufman (1991 : 74-6) les auteurs proposent une analyse des phénomènes de contact en quatre gradations nommée la *borrowing scale* :

Type 1 : contact non intense (*casual contact*). Parmi ceux qui empruntent des mots à l'autre langue, presque personne n'est bilingue. Seulement des mots de vocabulaire non-basique sont empruntés ; souvent des noms, mais aussi des verbes, adjectifs, et adverbes. Aucun emprunt n'est fait au niveau de la structure de la langue (e.g. morphologie, flexion verbale).

Type 2 : contact légèrement plus intense (*slightly more intense contact*). Ceux qui empruntent de l'autre langue sont bilingues, mais ils sont une minorité dans leur communauté. Les

¹ Rare, mais attesté en Grande-Bretagne : le *shift* des locuteurs d'anglo-normand vers l'ancien anglais.

emprunts peuvent comprendre des « mots de fonction » (*function words*) conjonctions et particules adverbiales comme des noms comme en *type 1*. Le vocabulaire est toujours non-basique, ce qui veut dire que des mots comme *soleil*, *main*, ne seront pas empruntés, mais plutôt des mots de jargon. Des emprunts structurels mineurs comme de nouveaux phonèmes peuvent apparaître, mais seulement dans des mots empruntés ; le contact n'est pas assez fort pour altérer les mots natifs.

Type 3 : contact plus intense (*more intense contact*). Plus de bilinguisme. Plus d'emprunts dans les *function words*, et des mots basiques peuvent être empruntés à ce stade, même des mots de classes fermées comme des pronoms personnels. Au niveau de la structure, il peut y avoir la disparition de phonèmes natifs et l'introduction de phonèmes non-natifs, et des 'règles morphophonémiques' (*morphophonetic rules*) comme le dévoisement des obstruants en position finale (*ibid.* : 293).

Type 4 : contact intensif (*intensive contact*). Une très grande partie de la communauté est bilingue. Beaucoup d'emprunts dans toutes les catégories. Les emprunts structurels peuvent être tellement importants à en changer la typologie de la langue (e.g. un changement de langue agglutinative vers une langue à flexion) (*ibid.* : 293).

Pour la situation en Saintonge maritime, il est peut-être difficile de déterminer quel type de contact a eu lieu entre la langue d'oc et le poitevin-saintongeais. En tout cas, l'occitan était en relation de substrat avec le poitevin-saintongeais, car le dernier a survécu dans la région après s'y être imposé tandis que la langue d'oc a disparu en Saintonge. En ce qui concerne l'échelle de Thomason, ce n'était sûrement pas une situation de contact de type 1 ou 2. Comme nous montrent Chevrier et Gautier (2002 : 15-7), les influences de l'occitan dans les parles poitevins et saintongeais comprennent des mots, des verbes, mais aussi des traits phonologiques et morphologiques, et même la flexion verbale. De plus, la langue au XI^e siècle semble, dans le drame des *Vierges folles et vierges sages*, être entre oc et oïl. Cela implique qu'il y avait en Saintonge maritime un bilinguisme intense, mais instable pendant cette période ; nous avons probablement affaire à un contact de type 3 ou 4 dans les communes les plus 'occitanisées'², où les locuteurs de l'occitan n'ont pas eu le temps d'apprendre le saintongeais entièrement sans que l'occitan interfère dans leur saintongeais.

² Pour une liste de parlers poitevins et saintongeais à fort substrat occitan, voir Nowak (2011 : 40).

2.5. : Question de recherche

Dans ce mémoire, nous cherchons à étudier l'évolution des consonnes du parler de l'île d'Oléron – plus spécifiquement, les phénomènes de lénition et de palatalisation. En nous basant sur les données de l'Atlas Linguistique de France, nous pouvons déterminer comment a évolué le parler de l'île d'Oléron : pour faire cela, nous avons créé un corpus où nous comparons l'île d'Oléron (la commune de La Cotinière) à deux autres communes saintongeaises qui figurent aussi dans l'ALF (La Tremblade et Chermignac), au français (moderne), au latin et à l'occitan (moderne). Nous consacrons un chapitre à la lénition et un chapitre à la palatalisation, en passant chaque fois d'abord par l'histoire phonétique du français et du poitevin avant de présenter les données et résultats du saintongeais de l'île d'Oléron. Puis, nous traitons spécifiquement les formes archaïques ou problématiques.

3 : BUT ET MÉTHODE DE LA RECHERCHE

3.1. : Buts de la recherche

Le but de notre recherche est d'analyser quelques thèmes de phonétique (historique) du patois de l'île d'Oléron, afin de mieux comprendre l'évolution de ce parler comparé aux autres parlers saintongeais et au français. Nous traiterons uniquement les consonnes : dans un premier temps, les phénomènes de palatalisation. En grandes lignes, cela comprend tout changement phonétique qui rapproche le son vers le palais. Nous pouvons penser à une simple articulation de [j] après [p] qui donnerait [pʲ], ou à un changement comme en français où *g* [g] est (finalement) prononcé [ʒ] devant *e, i*. Puis, nous traiterons les phénomènes de lénition. La lénition d'une consonne signifie son affaiblissement : nous pouvons penser au voisement des consonnes sourdes comme [t] vers [d].

Pour notre recherche, il est impossible de contourner les travaux de Jacques Pignon (1960), qui établit la phonétique historique des parlers de la Vienne et des Deux-Sèvres – donc, des recherches sur le poitevin et non le saintongeais. Bien que ses recherches soient dans les régions voisines de la Charente-Maritime, les parlers de ces régions sont suffisamment proches du saintongeais pour que nous puissions consulter Pignon pour la phonétique historique de l'oléronais – ou au moins y trouver des développements comparables.

3.2. : Méthode

Notre corpus comprend 449 mots provenant de l'Atlas Linguistique de France : nous avons créé ce corpus nous-même en consultant les cartes où figure l'île d'Oléron. Nous n'avons pas utilisé tous les 449 mots, car certains contenaient des particularités qui dépassent le sujet de ce mémoire. L'ALF note ses données dans l'alphabet phonétique Rousselot-Gilliéron, que nous avons retranscrit à notre tour en Alphabet Phonétique International (API). Nous avons transcrit les données de trois communes en API : celle de La Cotinière (île d'Oléron, n° 535), La Tremblade (n° 536) et Chermignac (n° 527). Nous avons choisi ces deux autres communes pour leur proximité à l'île d'Oléron, et pour leur position en zone saintongaise et non poitevine, pour que nous ne courrions pas le risque de traiter un parler de transition, ou poitevin.

Pour chaque entrée, l'ordre des données dans notre corpus est la suivante (de gauche à droite) : le numéro de la carte de l'ALF ; la réalisation en API à La Cotinière ; la réalisation en API à La Tremblade ; la réalisation en API à Chermignac ; le mot en français standard, avec sa réalisation en API ; l'étymologie du mot, latine ou d'une autre langue ; le mot en occitan, sans réalisation en API. La raison pour laquelle nous avons choisi d'omettre la réalisation en occitan

est que nous ne maîtrisons pas la langue et que nous ne pouvons pas généraliser une prononciation exacte. Cependant, si nécessaire, nous pouvons consulter l'ALF. Voici une impression du schéma ci-dessous :

Source	Oléron (ALF: 535)	STG I (ALF: 536)	STG II (ALF: 527)	Français	Étymologie	Occitan
ALF0986	pja	pja	pja	peau [po]	pellis	pèl
ALF0988	peje	pejhe	peje	pêcher [peje]	*piscāre	pescar
ALF0999	peud	poud	pœudr	perdre [peudr]	perdere	pèdre
ALF1000	pœdyt	pœdy	pœdy	perdu [peudy]	perditus	-
ALF1008	pœpie	pœpie	pœpA	peuplier [pœplije]	*pōpularius	pihol
ALF1011	pjes	pjes	pjes	pièce [pjes]	*pettia	pêça
ALF1013	pjeh	pjeh	pjeh	piège [pjeʒ]	pēdica	-
ALF1016	pihā	pihā	pihō	pigeon [piʒō]	pipiōnem	-

Pour les mots français et leur étymologie, nous avons utilisé le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* ; pour l'occitan, nous avons cherché des mots cognats dans le dictionnaire d'Alibert. Ainsi, notre corpus est construit d'un riche ensemble de données qui nous permet d'avoir une vision bien étendue du parler oléronais.

Dans les chapitres suivants, nous montrons d'abord l'histoire phonétique en français des consonnes que nous traitons, à l'aide des précis phonétiques du français. Puis, nous présentons les différences (et les similarités) entre l'histoire phonétique du poitevin et du français. Après, avec nos données et à l'aide de la méthode comparative et des précis de phonétique, nous établissons les correspondances entre les consonnes dans les trois communes et en français. Une fois que nous avons trouvé toutes les correspondances, nous pouvons tenter d'identifier des tendances phonétiques et de tracer le développement jusqu'au latin. Ainsi, nous pouvons décrire le développement des consonnes en parler oléronais dans les cas de lénition et de palatalisation.

Nous espérons alors pouvoir mener une discussion sur le développement du parler oléronais en général : quelles sont les formes « archaïques », et comment peut-on les reconnaître ? Puis, nous espérons pouvoir montrer toute autre conclusion que nous pouvons tirer des données que nous avons à notre disposition, y compris les travaux d'Éric Nowak sur le parler oléronais, et la thèse de Freddy Bossy sur le lexique maritime de la Saintonge et de l'Aunis.

Dans les chapitres suivants, nous traiterons donc deux thèmes de la phonétique historique : d'abord, les phénomènes de palatalisation, puis les phénomènes de lénition.

4 : LA PALATALISATION

4.1. : La palatalisation des consonnes en français.

Pope décrit la palatalisation comme « *the process in which a non-palatal sound comes to be made, wholly or partially, in the position in which a palatal sound is articulated* » (Pope 1934 : 120). Pendant l'évolution du latin vers le gallo-roman, seules les consonnes réalisées avec un mouvement de la langue ont été sujettes à la palatalisation : cela comprend donc les consonnes dentales et les consonnes (labio-)vélares. Les consonnes labiales, [p] et [b], n'ont pas subi ni causé de palatalisation. Les consonnes vélares, [k] et [g], étaient palatalisées devant des voyelles palatales (*front vowels* [i], [e], et en gallo-roman, [a]) et consonnes palatales. Par contre, les consonnes dentales, [t] et [d], n'étaient palatalisées que devant les voyelles palatales.

Du latin tardif jusqu'en ancien français, voici les phénomènes de la palatalisation des consonnes selon Pope (1934 : 124-35) :

4.1.1 : Palatalisation de [k], [g] par les voyelles palatales en latin tardif.

a. : [k] initial > [c] > [tɕ] > [ts] > [s] devant [i], [e].

centum [kentum] > **centu* > **tsɛnt* > Afr. *cent* [sãnt].

b. : [k] intervocalique > [c] > [tɕ] > [dz] > [jz] devant [i], [e].

placere [plakēre] > **placere* > Afr. *plaisir* [plaizir].

c. : [g] initial > [j] > [dʒ] > [ʒ] devant [i], [e].

gentem [gentem] > **jente* > **dʒɛnt* > Afr. *gent* [ʒãnt].

d. : [g] intervocalique > [j] > [j] (> Ø) devant [i], [e].

regina [regina] > **rejina* > **rejina* > **reina*.

Dans les mots du type *plangere*, [k] et [g] initial de syllabe palatalisent vers [c] et [j], puis palatalisent la consonne précédente.³

³ Affectées sont [ŋ] (> [n]), [ʃ] (> [ʃ]), et [s] (> [ɕ]), **plangere*. La voyelle pénultième disparaît pour donner **plangere*, et [c] et [j] sont dépalatalisés vers [t] et [d] à cause du contact avec [r]. Puis, [ŋ] est désintégré vers [jn], [ɕ] vers [js], et [ʃ] est vélarisé et vocalisé vers [u/w]. Ceci donne finalement Afr. *plandre* [plãndrø]. Dans les mots comme *pollicem*, la chute de la voyelle pénultième donne **polteem*, ce qui déplace la position de [tɕ] de l'intervocalique vers une position initiale. Puis, la consonne poursuit un développement de [tɕ] < [k] initial : **polsem* > Fr. *pouce* [pus]. Dans les mots comme **amicitatem*, la chute tardive des voyelles non-accentuées a déplacé [dz] vers une position préconsonantique ; puis, la consonne s'est développée vers [jz] devant les consonnes

4.1.2. : Palatalisation par jod.

Toute consonne linguale⁴ devient palatale si elle est juxtaposée à [j] :

[kj] > [c] > [ts] > [s].

[gj] initial > [ɟ] > [dʒ] > [ʒ].

[gj] intervocalique > [ɟ] > [j], qui forme une diphtongue avec la voyelle précédente.

[tj] initial > [tsj] > [tɕ] > [ts] > [s].

[tj] intervocalique > [tsj] > [tɕ] > [dʒ] > [jz] ([ɟs] en position finale).

[dj] initial > [ɟ] > [dʒ] > [ʒ].

[dj] intervocalique > [ɟ] > [j], qui forme une diphtongue avec la voyelle précédente.

[nj], [ɲ] (< [ndj]), [ɲ] (< [ɲg] + [e], [i]) > [ɲ]. En position intervocalique [ɲ] reste comme tel, en toute autre position il est désintégré vers [ɲn] ou dentalisé vers [ɲ].

[lj], [llj], [ɬj], [tɕ] > [ʎ]. Devant une consonne, [ʎ] disparaît après [i], et se vocalise vers [y] dans toute autre situation.

[rj] > [rʲ] > [ɹ].

[zj] > [ʒ] > [jz].

[sj], [sc] (< [sk] + [j], [e], [i]), [stɕ] > [ɕ] > [ʃs].

En gallo-roman, un deuxième tour de palatalisation a lieu. Nous ne trouvons alors pas ces palatalisations dans les autres dialectes latins (espagnol, italien, etc.).

4.1.3. : Palatalisation de [k], [g], [ɣ] par les voyelles palatales en gallo-roman.

a. : [k] initial > [c] > [tʃ] > [ʃ] devant [a], [e], [i] gallo-roman.

carrum [karrum] > **karru* > **carru* > **tʃar* > Fr. *char* [ʃaʁ].

b. : [g] initial > [ɟ] > [dʒ] > [ʒ] devant [a], [e], [i] gallo-roman.

**gamba* > **jamba* > **dʒãmbə* > Afr. *jambe* [ʒãnbə].

c. : [ɣ] (< [k], [g] intervocaliques) > [j] > [i] après [a], [e], [i] gallo-roman.

mica [mika] > **miga* > **miya* > [...] > Afr. *mie* [miə].

sourdes, et [jz] devant les consonnes sonores. Cela donne **amicetate* > Afr. *amistie* [amistje]. Dans les mots comme *picem*, la chute de la voyelle finale non-accentuée a déplacé [dʒ] vers la position finale du mot, ce qui fut dévoisé vers [ɟs] : *picem* > **pits*.

⁴ Les consonnes labiales n'étaient auparavant pas affectées par la palatalisation. Cependant, le jod [j] en position initiale est fortifié vers [dʒ] (Pope 1934 : 97) et les groupes résultants [ptʃ] et [bdʒ] sont simplifiés vers [tʃ] et [dʒ] : par exemple, L. *rubeum* > **robju* > **robdʒə* > Afr. *roge* [rodʒə].

Si [j] < [ɣ] est précédé par [i], il merge vers cette voyelle pour produire un simple [i] :

*miya > *mija > *mi(i)a > Afr. *mie* [miə].

4.1.4. : Palatalisation de groupes intervocaliques.

a. : tout groupe intervocalique comportant une consonne palatale suivie d'une consonne dentale est palatalisé puis désintégré :

palatale + [t] > [tʲ] > [i̯t].

palatale + [d] > [dʲ] > [i̯d].

b. : [s] final juxtaposé à [ʎ], [ɲ] > [ts].

filius [filius] > *fiʎus > *fiʎts > Afr. *filz, fitz* [fits].

c. : tout groupe intervocalique comportant une consonne vélaire (à l'exception de [ʎ]) et une consonne dentale est entièrement palatalisé par assimilation :

[ɲs] (< [ɲks]) > [ɲs] > [i̯ns].

[ɲt] (< [ɲkt]) > [ɲt] > [i̯nt].

[ɲn] > [ɲn]. En position intervocalique [ɲ] reste comme tel, en toute autre position il est désintégré vers [i̯n].

[kl], [gl] > [ʎ].

[kr], [gr] > [ɣr] > [jʀ] > [i̯r].

[kt] > [xt] > [jtʰ] > [i̯t].

G.R. [xs] (< [ks]) > [jɛ] > [i̯s].

G.R.t. [ks] > [s].

4.1.5. : Développement de L. qu [k^w] intervocalique.

Un dernier contexte à mentionner est le développement de L. [k^w], décrit ci-dessous. Pope range ce phénomène dans son chapitre consacré à la palatalisation, mais il s'agit plutôt d'un affaiblissement dans tous les cas sauf a :

a. : L.t. [k^w] (< [ku], [ko]) non palatal > [j^w] devant [a], [e], [i].

b. : L.t. [k^w] non palatal > [w] dans toute autre condition.

c. : L.t. [k^w] palatal > [w] en position préconsonantique ou finale, puis forme une diphtongue avec la voyelle précédente.

d. : L.t. [k^w] palatal > [w] > [v] entre consonnes et devant [r].

4.1.6. : Développement du suffixe -ariu, -aria.

Le développement du suffixe *-ariu* [ar^hju], *-aria* vers Fr. *-ier*, *-ière*, comme dans *panière*, contrairement aux développements nommés ci-dessus, est une palatalisation des voyelles et non des consonnes. Cependant, nous nous permettons cette esquisse, car il s'agit d'un des deux archaïsmes nommés par Éric Nowak.

Pope (1934 : 15) voit une influence francique (germanique) dans l'évolution de ce suffixe : il aurait suivi le développement du suffixe Fcq. *-ari* [ari] qui est devenu [eri] grâce à l'umlaut. De la Chaussée (1974 : 119) fait objection à cette théorie, car le Midi fut occupé par les Wisigoths, dont la langue ne connaissait pas l'umlaut, et l'influence germanique ne pouvait pas être si intense avant le V^e siècle ; elle serait donc arrivée trop tard pour la diphtongaison de [ε]. Ayant considéré la théorie de Fouché, qui soupçonne l'apparition d'un yod suite à la désintégration de [r^h] vers [jr], de la Chaussée (1974 : 120) propose l'évolution suivante :

L. *-ariu* [ar^hju] > [ajr^hju] > [εjr^hju] > [ieiru] > Afr. *-ièr* [iεr].

Nous pouvons alors constater qu'il y a eu deux tours de palatalisation du latin au français. D'abord, la première palatalisation, qui a eu lieu du latin au gallo-roman, a affecté toutes les consonnes linguales devant [e], [i], et yod [j] latin. Puis, la deuxième palatalisation, qui a eu lieu du gallo-roman au français, a affecté les consonnes vélaires (aussi en position initiale du mot) et les groupes consonantiques intervocaliques devant [e], [i], [a] gallo-romans.

4.2. : La palatalisation des consonnes en poitevin.

Dans cette partie, nous comparons l'évolution des consonnes palatales en poitevin à l'évolution en français. Pour cela, nous consultons Pignon (1960), en rappelant le lecteur que Pignon analyse les parlers de la Vienne et des Deux-Sèvres.

4.2.1. : La palatalisation des consonnes.

a. : palatalisation de [k], [g] devant voyelle antérieure.

Pignon commence cette section par l'avertissement suivant : « À quelle étape de la palatalisation en sont les différents mots envisagés, dans mes différents points ? Il est impossible de répondre à cette question tant la confusion est grande. » (*ibid.* : 384). Beaucoup de consonnes sont palatales une fois, puis non-palatales une autre (dans les discours d'un seul locuteur !). Cela exemplifie, à notre avis, le bilinguisme instable qu'il y a entre le français et la langue

minoritaire, que ce soit le poitevin ou le saintongeais. Cependant, Pignon en relève l'évolution (du sud des Deux-Sèvres) (*ibid.* : 385) suivante, du latin au poitevin :

[k^j] > [k^j/t^j] > [tɛ] > [tʃ] > [ç].

[g^j] > [g^j/d^j] > [dj] > [d^j] > [j].

Ce développement a lieu si la consonne précède [i], [y], [ɛ], [œ], [j], [ɥ], comme dans L. *quī*, Fr. *qui*, Ptv. [tʃi]⁵. Cette palatalisation peut se produire à l'intervocalique tant qu'en position initiale du mot.

b. : palatalisation de [t], [d] devant voyelle antérieure.

À l'époque de la palatalisation de [t] et [d] devant un [j], la palatalisation de [k] et [g] avait déjà atteint le stade de [k^j/t^j] et [g^j/d^j]. Suite à cela, ces phonèmes se sont confondus. Pignon remarque le suivant pour la palatalisation dans le sud des Deux-Sèvres :

« Dans le sud des Deux-Sèvres aucun exemple par ailleurs d'évolution vers [ç] ou [j]⁶ : toutes les formes susceptibles de se palataliser sont empruntées au français, demeurent sous son influence et échappent à l'évolution phonétique locale [...] » (*ibid.* : 389)

Ceci veut dire qu'une forme en [ç] ou [j] aurait été conforme à l'évolution phonétique du poitevin, et que [t] ou [d] palatal une fois confondus avec [k^j/t^j] et [g^j/d^j] auraient dû se développer comme [k] ou [g] palatal. C'est donc ce que nous attendons dans les zones où le français (contemporain) n'a pas influencé cette évolution.

c. : palatalisation dans les groupes [k], [g], [p], [b], [f], + [l].

Dans ces groupes, le [l] a graduellement évolué en [j]. Selon Pignon, cette évolution est une simplification articulaire : pour la consonne devant [l], et pour la voyelle, la langue est abaissée ; puis, pour [l], la pointe de la langue doit être relevée. Si la langue n'est pas relevée, elle se rapproche tout simplement du palais, ce qui donne un [j].

⁵ Notons que cette palatalisation n'a pas atteint son « stade final » ; ceci est un exemple de la variation instable de cette palatalisation.

⁶ Pignon note ici « [ç] ou [j] » ; nous n'avons fait que traduire ceci en alphabet phonétique international (API).

d. : palatalisation gallo-romane devant [a].

Pignon ne dit rien à ce sujet. Cependant, si nous consultons l'ALF, nous remarquons que [k] devant [a] en gallo-roman a produit [ʃ] en poitevin tout comme en français.

e. : recul de [ʃ] et [ʒ].

Dans l'aire du poitevin et surtout du saintongeais, [ʃ] et [ʒ] sont souvent reculé vers [h] ; le [ʒ] en est bien plus souvent la victime que [ʃ]. En Charente-Maritime (y compris l'île d'Oléron), Pignon dit trouver [ɣ] qui est noté [h] dans l'ALF.⁷ Nous nous attendons donc à trouver [h]⁸ pour Fr. [ʒ] et [ʃ], et Ptv. [ç] et [j].

4.2.2. : Développement du suffixe -ariu, -aria.

Selon Pignon (1960 : 114), nous ne trouvons dans les plus vieux textes (XV^e-XVII^e) presque que des formes en *-er(e)*, c'est-à-dire sans palatalisation. Plus loin, il décrit la situation de l'île d'Oléron :

« Au sud-ouest du Poitou, en Aunis et en Saintonge, les documents et textes du XIII^e siècle, comme l'étude des parlers actuels, montrent que la situation est en partie semblable à celle de mon domaine. Les chartes présentent presque toujours des formes en -er, -ere [...] J'ai relevé d'autre part dans le Coutumier d'Oléron : chevalers [...] » (Pignon 1960 : 116).

Cela veut alors dire que les formes en *-er(e)* que nous trouvons sur l'île d'Oléron sont en effet des formes archaïques : dans les plus vieux textes, nous trouvons *-er(e)*, puis toute forme en *-ier, -ière* est due à une influence française.

Du gallo-roman au poitevin, nous trouvons alors trois sortes de palatalisation différentes du français : d'abord, les consonnes simples palatales qui se sont confondues et ont connu un développement identique devant [i], [y], [ɛ], [œ], [j], [ɥ]. Puis, la palatalisation de [l] dans les groupes avec [p], [b], [k], [g], [f], indépendant de la voyelle qui suit. Finalement, le recul vers [h] de [ʃ] et [ʒ], consonnes issues de palatalisation latine et gallo-romane.

⁷ Ce phonème est, selon notre expérience personnelle, quelque part entre les [ɣ] et [h] néerlandais ; il pourrait s'agir d'un [ɣ] affaibli.

⁸ Encore une fois, il n'est pas tout à fait clair de quel phonème entre [ɣ] et [h] il s'agit – en tout cas, il se rapproche plus du [h] que du [ɣ]. Peut-être est-ce [h^v] ?

4.3. : La palatalisation des consonnes en saintongeais de l'île d'Oléron.

Dans cette section, nous analyserons comment se situent les changements phonétiques en oléronais (point ALF 535)⁹ par rapport au français et au poitevin. Nous référerons de temps en temps aux deux autres communes que nous avons intégrées dans nos données ; il s'agit de La Tremblade (point ALF 536)¹⁰ et de Chermignac (point ALF 527)¹¹.

4.3.1. : Palatalisation des consonnes simples.

a. : palatalisation de [k].

Nous avons beaucoup de résultats possibles pour un [k] palatal. D'abord, devant [a], il est presque uniformément [ʃ] sur Oléron, comme en français. Il peut des fois être réalisé comme [h], mais cela semble être une variation assez rare. Nous ne trouvons dans nos données aucun environnement phonétique spécifique pour cela : *cheval*¹² [hvo] < L. *caballus*, *chouette*¹³ [hwet], < Fcq. **cawa*, *mouche*¹⁴ [muh] < L. *musca*, mais *chemin*¹⁵ [ʃəmɛ̃^{ep}] < L. *cammīnus*. Une prononciation avec [h] au lieu de [ʃ] veut dire une résistance à la forme française, et donc selon nous un archaïsme : cela veut dire que le [h], phonème typiquement saintongeais, n'as pas été « réparé » vers [ʃ].

Le français a *jucher*¹⁶ < Fcq. **juk* là où les trois communes ont [hyke]. La forme occitane, (*s'*)*ajocar*, a le même [k] : le saintongeais et l'occitan n'ont donc pas subi de changement. Il pourrait s'agir d'un emprunt tardif en Saintonge, ou d'un archaïsme ; cela est difficile à dire.

À l'intervocalique devant [e], [i], il devient [s], comme en français. Le [k:] géminé est palatalisé vers [tɕ^j] : L. *ecce hīc* > Fr. *ici*, Stg. [itɕ^ji]¹⁷.

En position initiale et devant [o], [y], le [k] se palatalise vers [t^j] ou [tɕ^j] : L. *cor* > Fr. *cœur*, Stg. [tjœʁ(t)]¹⁸.

⁹ Dans les *Matériaux de l'Atlas linguistique de France*, la note suivante sur les informants de La Cotinière précède le recueil de données : « *Pêcheur âgé d'une cinquantaine d'années, et coiffeur (habitant St Pierre, 35 ans env.), originaires tous deux du pays. – a [sic] St Pierre même [sic], ainsi que dans les [bourgs] un peu importants, le patois est fortement entravé par le français.* »

¹⁰ Dans les *Matériaux* (note. préc.), sur l'informant de La Tremblade : « *Ménager âgé d'environ 65 ans, originaire du pays. Patois fortement entravé par le français.* »

¹¹ Dans les *Matériaux* (note. préc.), sur l'informant de Chermignac : « *Le garde-champêtre [sic], âgé d'environ 65 ans, originaire du pays. Patois fortement entravé par le français, surtout chez les jeunes gens.* »

¹² Carte 0269.

¹³ Carte 1502.

¹⁴ Carte 0876.

¹⁵ Carte 0262.

¹⁶ Carte 0733.

¹⁷ Carte 0704.

¹⁸ Carte 0306.

Dans les suffixes *-icum*, et les verbes en *-icāre*, [k] > [ʒ] comme en français puis quasiment toujours reculé vers [h] ; toute prononciation comme [ʒ] dans ces cas est une forme identique au français.

S'il reste [k] en français dû à un emprunt tardif (i.e. qui a échappé à la palatalisation), il reste [k] en saintongeais¹⁹ : Fr. *catéchisme*, Stg. [kateʃis], [kat(e)him]²⁰.

Finalement, nous avons un cas curieux : *dénicher*²¹ < L. *disnīdicāre* qui devient [deniʒe] sur Oléron. On dirait que le [d] s'est palatalisé vers [ʒ] et que le [k] a disparu, alors que le français a l'inverse. Encore plus curieux est le fait que nous nous attendrions à entendre [h], mais que l'informant s'est corrigé en choisissant le phonème 'correct', qui n'existe pas dans le mot français. Ce même phénomène se produit pour le mot [seʒe], qui est [sehe] dans les deux autres communes, et qui n'a pas d'équivalent français.²²

b. : palatalisation de [g].

[g] palatal disparaît, comme en français, entre deux voyelles palatales.

Dans toute autre position, [g] donne [ʒ] en français et [h] sur Oléron. Les autres communes ont de temps en temps un [h^v] moins reculé, mais l'île d'Oléron a uniquement le phonème simple [h].

c. : palatalisation de [t].

En général, le [t] palatal suit le même développement qu'en français : il évolue vers [s]. Là où il est voisé vers [z], il l'est aussi dans nos communes. Cependant, il y a un mot qui nous pose problème dans nos trois locales, *nourrisson*²³ < L. *nūtrītiōnis*. Ici, le second [t] a donné [h] en saintongeais.

Rappelons-nous d'abord que le français a connu l'évolution [tj] > [tsj] > [tɛ] > [ts] > [s] pour les autres mots. Il faut, à un moment donné, qu'un élément soit voisé en poitevin-saintongeais. Nous trouvons pour *nourrisson* la forme *nourrigeon* en poitevin (Lalanne 1976 : 196) ce qui confirme que nous avons dû passer par [ʒ] pour arriver à [h] ; l'Atlas Linguistique confirme bien cette alternance entre [ʒ] et [h]. La forme avec [g] en occitan, *noirigat*, présuppose une évolution à partir de [k] et non de [t].

¹⁹ S'il n'est pas affecté par la lénition initiale : voir notre section 5.3.3.

²⁰ Carte 1498.

²¹ Carte 0389.

²² Carte 0871. Signifie « moissonner ». Nous avons pensé à un lien avec Fr. *saper* < It. *zappare*. < L. *sapare*. Le [p], dû à un emprunt tardif, aurait échappé à l'évolution vers [ʒ] par fortition d'un yod, donnant la forme [seʒe] > *[sehe] sur Oléron. Le problème est que la forme latine n'a pas de yod.

²³ Carte 1708.

Cependant, il pourrait que la forme poitevine-saintongeaise fut influencée par *nourrice* < L. *nutricis*.²⁴ Ce [k] aurait suivi le développement vers [ʒ] : comparez *village* < L. *villaticus*, *sauvage* < L. *salvāticus*. Pope ne donne pas d'évolution pour ce suffixe L. *-icus*, Fr. *-age*, mais nous pouvons au moins confirmer qu'il s'agit d'un phénomène qui se produit dans le suffixe *-icus*. Dans *nutricis*, la même chose a dû se produire, ce qui est alors attesté en poitevin et en saintongeais.

d. : palatalisation de [d].

Là où [dʲ] a donné [ʒ] en français, l'île d'Oléron a [h] : par exemple, Fr. *piège*²⁵ < L. *pēdica*, Stg. [pjeh].

Si [dʲ] est conservé en français dû à un emprunt tardif, il est réduit à [j] sur l'île d'Oléron : par exemple, Fr. *dieu*²⁶, Olé. [jø].

e. : fortition de [j] vers [ʒ] puis recul vers [h].

Encore une fois, le [ʒ] français correspond au [h] saintongeais. Exception : *liège*²⁷ est prononcé [jɛʒ] dans beaucoup de communes où on s'attendrait au recul de [ʒ]. La raison n'est que spéculation, mais il pourrait être conservé car le liège est un matériel obtenu par la marchandise, qui a à faire avec des produits vendus au loin, où le français standard aurait pu influencer la forme.

f. : palatalisation de [l].

[l] palatalisé, qu'il soit [j] ou [ʎ] en français, devient [j] sur l'île d'Oléron. Il y a deux exemples où il disparaît complètement sur Oléron, au contraire des autres communes : *fusil*²⁸ qui devient [fyzit] (avec un [t] final parasite)²⁹, et *gril*³⁰ qui est [gri] uniquement sur l'île.

²⁴ Selon deux articles de *Wikitionnaire*. Ceci n'est pas une source réputée, mais nous voulions voir si cela dénouerait quelques problèmes. Voir <https://fr.wiktionary.org/wiki/nourrisson> et <https://fr.wiktionary.org/wiki/nourrice#fr>. Notons que l'auteur anonyme présuppose l'influence de *nutricis* sur le français, et non sur le poitevin.

²⁵ Carte 1013.

²⁶ Carte 0404.

²⁷ Carte 1608. N.B.: il s'agit ici du matériel, et non de l'appellation de noble ni la ville en Belgique. Cependant, il se pourrait que le nom propre de la ville ait influencé la prononciation du matériel.

²⁸ Carte 0619.

²⁹ Sans ce [t], la forme serait identique au français: il se peut que ce soit tout simplement la forme française suivie d'un [t] parasite.

³⁰ Carte 1587.

4.3.2. : Palatalisation de [l] devant une consonne.

a. : [pl] > [pj].

La seule exception est *peuplier*³¹ : nous avons [pœpie] (535), [pœpie] (536), et [pœpλð] (527). Ici, on dirait que le yod a mergé avec le [i] suivant, mais nous trouvons pour *plie*³² [pjij] (535), [pjɛh] (536), et [pjej] (527). La différence entre les deux mots est que *plie* est un mot monosyllabique ; la chute du [j] dans *peuplier* pourrait être à cause de la position de la syllabe.

b. : [bl] > [bj].

La seule exception pour l'île d'Oléron est celle où [bj] est en position finale du mot ; le groupe est alors réduit vers [b]. Nous avons ainsi *meuble*³³ [mœb] (535), [mœbj] (536, 527), et de même pour *?tubye*³⁴ [tyb], *?rouabye*³⁵ [ʁwab].

c. : [fl] > [fj].

Ce changement se produit sur Oléron même en position finale : nous avons alors *trèfle* comme [tʁœfj]. Nous avons aussi *sifflet*³⁶ qui devient [sybje] dans les trois communes : ici, la chute de la voyelle a dû se passer plus tôt qu'en français pour qu'elle ne se soit pas lénifiée vers [v] (puis [f]). Puis, nous avons *framboise*³⁷ < Fcq. **brāmbasja* qui est [fʁœbwez] sur Oléron, et [fjœbwaz] et [fjœbwez] dans les deux autres communes. Nous pouvons probablement penser à une interprétation de [bl] > [fl] > [fj] à partir de Fcq. **br*. L'alternation entre les liquides [l] et [ʁ] est attestée aussi dans *almanach*³⁸ : [aʁmanak] (535), [almana] (536), [aʁmana] (525). Puis, le [fʁ] sur Oléron pourrait signifier une influence française, ou tout simplement que **br* est resté avec [r] > [ʁ], comme en français.

d. : traitement de [kl].

Ceci est un groupe à traitement instable dans nos trois communes : nous avons des résultats avec [k], [kj], [kl], [tɕj], et [çj]. Sur l'île d'Oléron, nous ne rencontrons que [k] en position finale, et nous avons [kj] et [kl] en position initiale. Considérons d'abord l'abondance des autres consonnes palatales issues de **Cl* ; nous pouvons alors dire que suivant les lois phonétiques de

³¹ Carte 1008.

³² Carte 1037.

³³ Carte 0848.

³⁴ Carte 1343.

³⁵ Carte 1720.

³⁶ Carte 1231.

³⁷ Carte 0609.

³⁸ Carte 1434.

l'oléronais ce groupe doit devenir *[kj] en position initiale, et que l'exception [klis] au lieu de *[kjis] est due à une influence française, soit de la langue, soit de l'informant.

Les formes ayant [tçj], c'est-à-dire, qui ont palatalisé encore le [k] vers [tç], ont subi un changement plus loin que l'oléronais. Les formes [kj] semblent alors plus archaïques que les formes en [tçj], mais ceci n'est que « correction » fautive vers un phonème plus correct.³⁹

e. : traitement de [gl].

Selon Pope, le groupe [gl], en français, peut venir de L. *kl*, *kVI*, *gl*, *gVI*. Ceci entraîne de différents résultats en oléronais : L. *classicum* > Olé. [kja], L. *glenare* > Olé. [gjœne] (avec [j] initial dans les autres communes), L. *ab oculis* > Olé. [avœj] et L. *ungula* > Olé. [ãj]. Les [k] et [g] dans *kVI*, *gVI* ont dû disparaître avant la chute de la voyelle, puis le [l] palatalisé vers [j]. La preuve existe à Chermignac (527), où *kVI* et *gVI* donnent la palatale [ʎ]. Malheureusement, nous n'avons trouvé dans l'Atlas Linguistique qu'un seul cas par étymologie, donc tout ceci reste à confirmer.

On dirait avoir affaire à un archaïsme de l'oléronais ici aussi : la conservation de [gj] < [gl] qui devient [j] dans les autres communes. Ce n'est probablement pas le cas, car Riol note dans son glossaire (Garnier 2012 : 98) à plusieurs reprises que [gl] est prononcé [j] sur Oléron. Les prononciations en [gj] sont alors difficiles à classer : ils sont peut-être une correction vers le français de la part de l'informant de l'ALF, ou bel et bien un archaïsme.⁴⁰

4.3.3. : Palatalisation de [k^w], *[g^w].

Malheureusement, nous n'avons trouvé que quatre mots qui montrent ce développement : *quinze*⁴¹ < L. *quīndecim* ; *quitter*⁴² < L. *quietare* ; *aiguiser*⁴³ < L. **acutiāre* ; *aiguille*⁴⁴ < L. **acūcla*. Pour *quinze* et *quitter*, nous trouvons des formes avec [tç^j], [t^j] ; cela veut alors dire que [k] < [k^w] a suivi la palatalisation poitevine comme un [k] latin simple, alors qu'il est resté

³⁹ Pignon présente ce problème en forme d'anecdote : « *Un de mes camarades au point 67 me dit [ki k t a vy ?] « qu'est-ce que tu as vu ? » ; son jeune fils entre à ce moment, couvert de boue, et le père, en colère, dit [tʃi k t a fe ?] « qu'est-ce que tu as fait ? » Un peu plus tard, le même me dit [ʃi k t a vy ?] « qu'est-ce que tu as vu ? » J'ai noté ces phrases en 1950. Je puis assurer que cette instabilité est constante. » (Pignon 1960 : 384). Nous entendons alors trois réalisations différentes pour le même mot, par le même locuteur...*

⁴⁰ Le fait que nous trouvons aussi [klis] sur Oléron indique qu'il est possible que le locuteur s'autocorrige vers le français, et ce en utilisant le groupe [kl] entièrement français ; [gj] est-il alors une semi-correction où le [g] constitue la partie française du groupe et le [j] la partie oléronaise ? Ce ne serait, en tout cas, pas la première fois que l'informant de l'île d'Oléron s'autocorrige vers un phonème qui n'est pas « normal » en oléronais, ni en français...

⁴¹ Carte 1124.

⁴² Carte 0745.

⁴³ Carte 0016.

⁴⁴ Carte 0014.

[k] en français. Par contre, nous ne trouvons que [k] sur Oléron : les formes sont même identiques au français..

En ce qui concerne *aiguiser* et *aiguille*, nous avons en latin un [k^w] qui est simplifié vers [k] et voisé vers [g], puis nous trouvons en saintongeais la confusion entre [d^j] et [g^j] dont parle Pignon (1960 : 389-90). Pour *aiguiser*, Oléron a [ad^jyzɛ], et pour *aiguille*, [ajuj] avec [j] < [d^j]. Cependant, il y a trop peu d'exemples pour que nous puissions conclure que [k^w] > [k] et [g^w] > [d^j] sur Oléron sont uniformes.

4.3.4. : Palatalisation de [g] < Fcq. [*w].

Fcq. *w, d'abord devenu [g^w], a finalement donné [g] en français, et est resté ainsi. Nous trouvons alors *guet*⁴⁵ en français, [h^é] sur Oléron et [g^é] à Chermignac. Le [g] < *w s'est produit sur l'île d'Oléron, mais au lieu de rester [g], il s'est palatalisé (probablement devant [e?] < Fcq. [a]) vers [ʒ] puis reculé vers [h]. À Chermignac, le [g] n'a pas changé mais il a aussi reçu une prononciation palatale [g^j]. La palatalisation secondaire est curieuse, car nous ne nous attendrions pas à trouver [g^j] < [g] et en aucun cas [h^j] suite à une palatalisation consonantique en saintongeais.⁴⁶ Nous pouvons observer le même phénomène dans Fr. *guêpe* < Fcq. *wespa, Olé. [h^ép], Fr. *guère* < Fcq. *waigaro, Olé. [h^éɛʁ].

4.3.5. : Développement du suffixe -arius, -aria.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, les formes en -er, -ère sont attestées dans le *Coutumier d'Oléron*, et ont donc existé en plus grand nombre sur l'île que de nos jours. Nos données montrent que la grande majorité des cartes sélectionnées ont un suffixe -ier, ière, forme que nous trouvons en français. Cependant, il nous vient trois cartes où l'île d'Oléron a un suffixe non-palatal :

Pour *foyer*⁴⁷, les trois communes ont [fuhe] (535), [fuhe] (536), [fuhẽ] (527), et pour *noyer*⁴⁸, elles ont [nuhwe] (535), [nohe] (536), [nuhe] (527).

Remarquons d'abord que ce sont les seuls cas dans nos données où le suffixe suit [h]. Ce [h] est issu d'un phénomène de lénition puis palatalisation⁴⁹ : pour L. -Vka-, [k] devient finalement [ʒ] en poitevin, et en Saintonge ce phonème est reculé jusqu'à [h] (le [h] saintongeais

⁴⁵ Carte 1589.

⁴⁶ Comparons [g^w] > [d^j] ; ici aussi, nous avons l'alternance entre un élément labial dans l'étymologie, et un élément palatal en saintongeais.

⁴⁷ Carte 1571.

⁴⁸ Carte 0927.

⁴⁹ Pour un résumé de ce phénomène, voir notre section 5.2.2.

correspond parfaitement au [ʒ] poitevin). Pourquoi *-arius*, *-aria* ne deviennent-ils *-er*, *-ère* qu'après [h] dans nos communes ? Nous trouvons pourtant *lo fougier* dans le *Coutumier d'Oléron*, qui a bien [ʒ] et *-ier*. Si ce [ʒ] serait finalement articulé comme [h], n'aurait-on pas pu entendre [fuhje] ?

Le *Coutumier* étant tant utilisé par Nowak et par Pignon pour noter l'existence des formes en *-er*, *-ère* sur Oléron, nous pensons que cette forme en *-ier* est la preuve que, déjà à l'époque, les deux formes devaient exister. Puis, notons qu'en ancien français, il existe deux formes pour l'infinitif des verbes en *-er* : une palatale, *-ier*, et une non-palatale, *-er*. Bien des verbes ont [h] avant *-er* en saintongeais – *mangher*, *songher*, *bougher*, et cetera – nous n'en trouvons pas (dans nos communes) terminant par *-ier*. Il serait possible que la forme verbale, une fois le [ʒ] reculé, n'ait connu que *-er*, et que le suffixe *-ariu*, *-aria* après [h] prit le modèle des formes verbales ayant *-gher*.

La forme [nuhwe] de l'île d'Oléron est tout de même étrange : elle est la seule des trois communes ayant un élément labial. Il y a probablement eu contamination des deux traitements de 5.2.2. : nous avons à la fois l'évolution [k] > [g] > [gʲ] > [dʒ] > [ʒ] > [h], mais aussi [k] > [g] > [ɣ] > [w]. Toutes les autres communes poitevines-saintongeaises ont un des deux traitements, mais jamais les deux. La raison pour laquelle l'île d'Oléron a l'élément labial en plus du [h] est cependant difficile à dire.

Nous avons finalement l'unique cas dans l'ALF où l'île d'Oléron est la seule de nos communes avec un suffixe non palatal : la carte 1284 (*tarière*) montre [taʁɛʁ] (535), [taʁjɛʁ] (536), [taʁjɛʁ] (527). La tarière étant un outil plutôt spécifique, il est peut-être associé à une tradition ou un métier traditionnel, mais cela est difficile à dire.⁵⁰ Nous pourrions aussi penser à une loi phonétique comme [ʁj] > [ʁ] pour Oléron ; *bourrelier* (carte 1473) devient [buʁje] mais ce yod vient du [l] palatalisé [ʎ] > [j]. Cette hypothèse reste difficile à prouver car nous parlons ici de cas uniques.

Éric Nowak parle de quelques autres mots en *-er*, *-ère* sur Oléron (Garnier 2012 : 140) : il révèle *fumer*, c'est-à-dire les excréments d'animaux (Fr. *fumier*), *tasseler*, qui signifie la « *partie de la bosse où se font les tas de mulons dans les marais salants* » (*ibid.*), et *échaler*, ce qui est le « *plan incliné à deux pentes dans un mur d'écluse pour faire passer les bourins [sic.] (ânes), chargés de sart* ».

⁵⁰ La tarière étant un outil de charpentier, nous avons tout de suite pensé à la construction des bateaux. Malheureusement, le mot ne figure pas dans Bossy (1982), et donc notre hypothèse reste sans preuve.

Du gallo-roman à l'oléronais, nous trouvons alors les mêmes développements qu'en poitevin : la différence, par contre, est que le recul de [ʃ] et surtout [ʒ] vers [h] est un phénomène très présent, contrairement au poitevin. Sinon, nous remarquons une instabilité au niveau de la réalisation de ces phonèmes, comme le constate Pignon dans son domaine.

De plus, nous avons pu écarter quelques mots qui sont clairement archaïques : nous trouvons dans ces mots des phonèmes typiquement saintongeais qui ont disparu dans d'autres mots. Dans notre conclusion, nous explorerons en plus grand détail ce qui relie ces formes archaïques, mais nous devons d'abord passer par les phénomènes de lénition.

5 : LA LÉNITION

5.1. : La lénition des consonnes en français.

La lénition est l'affaiblissement des consonnes : les consonnes sourdes sont voisées, et les consonnes voisées se transforment en fricatives. Dans beaucoup de cas, ce processus est mis en route à cause de la position intervocalique de la consonne (Pope 1934 : 136-7). La lénition est alors un processus phonétique, où la prononciation d'une consonne est affaiblie à cause des voyelles voisines. En français, les plosives simples (c'est-à-dire, non géminées et non groupées) ont été sujettes à la lénition. Les plosives simples que nous retrouvons en français moderne sont le résultat de groupes de consonnes intervocaliques en gallo-roman ou de consonnes géminées. Les fricatives simples sourdes [p], [t], [k] sont le résultat de consonnes géminées, de groupes de consonnes intervocaliques en gallo-roman, ou de consonnes affriquées en ancien français.

En ordre, nous avons en latin donc d'abord la spirantisation ([b], [d], [g] vers [β], [ð], [ɣ]), puis le voisement ([p], [t], [k] vers [b], [d], [g]). À partir du gallo-roman, nous avons un deuxième tour de spirantisation (G.R. [b], [d], [g] vers [β], [ð], [ɣ]), puis la réduction des consonnes géminées (i.e. longues) vers des consonnes simples (i.e. courtes).

Du latin tardif jusqu'en ancien français, voici les phénomènes de la lénition des consonnes selon Pope (1934 : 136-43) :

5.1.1. : Spirantisation des plosives voisées en latin tardif.

a. : L. [b] > L.t. [β] entre voyelles.

L. *faba* > **faβa*.

[β] (< L. [b]) disparaît après [u] accentué, et devant [u] et [o]. Dans tout autre condition, il devient [v], et en position finale est dévoisé vers [f].

b. : L.t. [ɟ] (< [g] + [e], [i] ou < [gj] ou < [dj]) > L.t. [j] entre voyelles.

L. *pagensem* > **pajese* > **pajese*.

[j] > [i̯], formant une diphtongue avec la voyelle précédente.

c. : L. [g] > G.R. [ɣ] entre voyelles et avant [a], [o]. [u].

L. *rūga* > **ruɣa*.

[ɣ] disparaît devant [o], [u], et entre [u] et [a] :

**ruɣa* > Afr. *rue* [ryə].

d. : L. [d] > G.R. [ð] entre voyelles.

L. *audire* > **auðire*.

5.1.2. : Voisement des fricatives et affriquées sourdes.

a. : L. [s] > G.R. [z] entre voyelles.

L. *pausare* > **pauzare*.

[z] est retenu à l'intervocalique, dévoisé vers [s] en position finale, et disparaît en position préconsonantique suite à la chute des voyelles non accentuées.

b. : G.R. [ts] (< [k] + [e], [i] ou < [tj]) > [dz] entre voyelles.

L. *dicentem* > **ditsente* > **didzentə*.

c. : L. [f] > G.R. [v] entre voyelles.

L. **malefatius* > Afr. *malvais* [maɫvais].

5.1.3. : Voisement et spirantisation des plosives sourdes en latin tardif.

a. : L.t. [k] > G.R. [g] > G.R.t. [ɣ] entre voyelles et avant [a], [o], [u].

L. *baca* > **baga* > **baya*.

[ɣ] tardif disparaît entre [o] accentué et [u], entre une voyelle vélaire (non-palatale) et [u] non accentué, et entre [o], [u], [au] et [a].

b. : L.t. [p] > G.R. [b] > G.R.t. [β] entre voyelles.

L. *ripa* > **riba* > **riβa*.

[β] (< L. [p]) disparaît après les diphtongues terminant par [ɥ] et devant [u] final non accentué. Dans tout autre condition, il devient [v], et en position finale est dévoisé vers [f].

c. : L.t. [t] > G.R. [d] > G.R.t. [ð] entre voyelles.

L. *fata* > **fada* > **feðə*.

[ð] est dévoisé vers [θ] en position finale, puis les deux disparaissent entièrement en ancien français (au plus tard, à la moitié du XII^e siècle).

Le voisement de [t] vers [d] s'est passé après la chute des voyelles non accentuées, ce qui a déplacé certains [t] hors situations intervocaliques. [t] s'est alors voisé vers [d] s'il était précédé de [j], [b], ou [β], et resté [t] dans toute autre situation post- ou préconsonantique.

5.1.4. : Spirantisation de [d], [t], [k] en position finale postvocalique.

a. : [t], [d] final > [θ].

Dans certaines conditions, [t] final était en position postconsonantique, et fut maintenu : s'il était déjà en position postconsonantique en latin (par exemple, les déclinaisons verbales comme *-ant*, *-unt*), et s'il était précédé d'une consonne et [i], [e], où la chute des voyelles non-accentuées déplace [t] vers une position postconsonantique : Afr. *tient* [tient] < L. *tenet*.

b. : [k] final > [x].⁵¹

[x] disparaît dans tous les contextes. Dans les mots accentués, [x] se referme vers [k] après une voyelle vélaire, mais se palatalise vers [j] après [a] et [i]. Puis, [j] a mergé si précédé par [i]. Un exemple serait les toponymes en *-acum*, qui sont *-ac* en zone d'oc (et en Saintonge ! (Walter 1998 : 92)), et *-ay* en zone d'oïl : [ak] > [ax] > [aj] > [e].

5.2. : La lénition des consonnes en poitevin.

Dans cette partie, nous comparons l'évolution des consonnes intervocaliques (c'est-à-dire celles affectées par la lénition) en poitevin à l'évolution en français. Pour cela, nous consultons Pignon (1960).

5.2.1. : Traitement de [p], [pr] intervocaliques.

Comme partout en gallo-roman, [p] et [pr] sont passés à [b] et [br]. Dans les domaines de Pignon les plus au sud, [b] est conservé comme en Occitan, et dans les domaines au nord, il est devenu [v]. La conservation de [b] < [p] est « bien attesté en Saintonge » (Pignon 1960 : 427).

5.2.2. : Traitement de [k] intervocalique + [a].

Selon Pignon, nous pouvons observer deux évolutions pour ce phonème : un traitement d'oïl, et un traitement d'oc. Partout, le [k] s'est sonorisé en [g]. En oïl, ce [g] est devenu [ɣ] pour devenir [j], ou [w] en contact avec une voyelle vélaire ([o], [u]) et pour merger avec cette voyelle précédente. En oc, le [g] a résisté à la lénition et s'est palatalisé vers [gʲ] > [gʲj] > [dʒ] > [ʒ]. Par exemple, le mot Fr. *buée* < L. *bucāta* ; au sud, nous trouvons [buʒaj], [buʒad], et au nord, nous avons [bʊaj], [bʊe]⁵².

⁵¹ Ceci n'est pas un contexte de lénition, mais Pope le traite dans son chapitre consacré à la lénition. La disparition de [x] est une lénition, mais [x] > [j] /a,i_ est un contexte de fortition puis palatalisation.

⁵² i.e. la forme française.

Ce [ʒ] est attesté en Saintonge, y compris l'île d'Oléron. Dans le *Coutumier d'Oléron*, nous trouvons aussi des formes avec [ʒ] comme *lo fougier, louget, lougé*.

5.2.3. : Traitement de [kr], [gr] intervocaliques.

Une fois de plus, deux traitements sont attestés pour ces phonèmes. D'abord, en oïl, [kr] est passé à [gr] puis à [jr]. En oc, [gr] devient [jr] comme au nord, mais [kr] devient [gr] et reste ainsi. Cependant, des attestations de [gʁ] en zones où on s'attend à trouver [ʁ], et même des formes en [jgr] mêlant les deux, compliquent les choses. Pignon propose alors le suivant :

« [...] si le groupe [kr] s'est maintenu plus longtemps dans l'ouest du domaine occitan, il a, à l'est et en gallo-roman septentrional, deux traitements : après l'accent il se conserve plus longtemps et n'atteint que l'étape [gr], avant l'accent l'occlusive, en position plus faible, devient plus rapidement [g] et finalement [j]⁵³. Il y aurait ensuite contamination des deux séries. » (*ibid.* : 440).

« [Cette hypothèse] est cependant à rejeter dès maintenant pour les régions où l'on trouve l'ancienne forme suire qui, n'ayant pas de dérivés, montre qu'après l'accent [kr] et devenu phonétiquement [jr]⁵⁴. » (*ibid.* : 440)⁵⁵.

5.2.4. : Traitement de [k^w] intervocalique.

Dans les mots de type L. *aqua*, il existe une forme où [k^w] est devenu [w], et où contrairement au français, ce [w] est devenu une consonne pleine, [v]. Nous pouvons alors trouver [ev] pour Fr. *eau*. Cependant, dans le domaine occitan, [k^w] n'est pas allé plus loin que [g^w], puis il a perdu l'élément labial, donnant des formes comme [εg]. Pour le verbe L. *sequere*, le [k^w] est passé à [g^w] dans le Poitou.

5.2.5. : Traitement de [t] intervocalique.

Pignon révèle quelques mots qui ont conservé [d] < [t] dans son domaine. La condition pour la conservation de ce [d] n'est malheureusement pas claire.⁵⁶ Nous remarquons aussi que le

⁵³ Pignon: [y].

⁵⁴ Pignon: [yr].

⁵⁵ Souligné par nous.

⁵⁶ Pignon pense que l'accent aurait pu jouer un rôle, mais remarque tout de suite que cette théorie n'est pas tout à fait étanche : « *Quelle est cependant sa nature ? (du facteur) On pourrait penser que l'intensité de l'accent qui frappe la voyelle accentuée a joué un rôle dans ce phénomène. Plus cette intensité est grande, plus la consonne intervocalique tendrait à s'affaiblir [...] On constate pourtant souvent qu'une consonne intervocalique se maintient mieux quand elle bénéficie de l'effort articulatoire qu'a nécessité l'accent [...] En fait, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de de discerner les causes exactes du phénomène.* » (Pignon 1960 : 454).

maintien de [b] < [p] et de [ʒ] < [g] < [k] devant [a] est bien mieux attesté et plus au nord dans le domaine de Pignon que la conservation de [d] < [t]. Déjà au XIII^e, la limite de [d] < [t] était bien plus au sud que les autres phonèmes nommés ci-dessus. Pignon dit aussi qu'il a « *peu de renseignements sur la Saintonge* » (*ibid.* : 454).

5.2.6. : Traitement de [tr], [dr] intervocaliques.

En oïl, [tr] est passé à [dr], puis [dr] est passé à [ðr], puis à [r]. Dans le domaine d'oc, ce [ðr] est devenu [jr] : nous trouvons ceci aussi en poitevin et en saintongeais. Ce [j] a formé une diphtongue avec la voyelle précédente, ce qui a donné une autre voyelle qu'en français : Fr. *marraine* donne Stg. [mɛʁin] < **majrina*⁵⁷.

5.3. : La lénition des consonnes en saintongeais de l'île d'Oléron.

Dans cette section, nous analyserons comment se situent les changements phonétiques en oléronais (point ALF 535) par rapport au français et au poitevin. Nous référerons de temps en temps aux deux autres communes que nous avons intégrées dans nos données ; il s'agit de La Tremblade (point ALF 536) et de Chermignac (point ALF 525).

5.3.1. : Lénition des consonnes simples à l'intervocalique.

a. : lénition de [k] intervocalique.

[k] devant [a] devrait donner [h] sur l'île d'Oléron. Nous voyons cela dans *foyer*⁵⁸ [fuhe] < L. **focārium*, *miettes*⁵⁹ [mihet] < L. *mīca*. Cependant, nous trouvons autant de formes où le [k] a disparu comme en français : *laitue*⁶⁰ [lety] < L. *lactūca*, *tabac*⁶¹ [tabat] < Es. *tabaco*, *mendant*⁶² [mãjã] < L. *mendīcāntem*. Il s'agit probablement d'influence des formes françaises ici, car pour *laitue*, nous trouvons [letyh] à Chermignac, ce qui indique que la forme saintongaise aurait dû garder un [ʒ] reculé comme dans [mihet].

Dans quelques cas, [k] > [g] : il s'agit ici d'emprunts tardifs. D'abord, nous avons *maigre*⁶³ [mɛg], où le français et le saintongeais ont [g]. Puis, quelques cas intéressants :

⁵⁷ Notre reconstruction.

⁵⁸ Carte 1571.

⁵⁹ Carte 1630.

⁶⁰ Carte 0748.

⁶¹ Carte 1272. [t] final parasite.

⁶² Carte 0833.

⁶³ Carte 0793.

Pour *cagouille*⁶⁴ < L. *conchylium*, nous trouvons [kagu] à Chermignac et la Tremblade, mais [kak^wij] sur Oléron. Comparons aussi Oc. *cauquilha* (Alibert 1966 : 214). Oléron ainsi que l'occitan ont ici un élément labial [k^w]. Ceci pourrait correspondre à Fr. *coquille* et non forcément *cagouille*, mais nous voyons ici tout de même la rétention d'un élément labial qui aurait dû disparaître en saintongeais et en français.

Pour *bécasse*⁶⁵, les trois communes ont [g] alors que le français a [k] : [begas]. Ici, même l'occitan a [k], *becada*. Cependant, malgré l'abondance de [k] en zone occitane, nous trouvons des formes avec [g] en zone angevine, gallo, et dans quelques communes isolées bien loin de la Saintonge. Il se pourrait alors bien que Fr. *bécasse* soit une formation tardive, et qu'elle ait pénétré en zone occitane sans influencer nos communes.

b. : lénition de [g] intervocalique.

[g] reçoit le même traitement qu'en français : il disparaît. L. *magister* > Fr. *maître*, Stg. [mæt].

c. : lénition de [t] intervocalique.

[t] est retenu en français comme [d] dans *cadenas*, un emprunt tardif, où il est voisé vers [d]. Ce [d] existe sur Oléron [kadnak], et la confusion entre [d] et [g] est attestée à Chermignac, qui a [kagna].

[tt] géminé, comme dans *atteler*⁶⁶ < L. *attelare*, est retenu en français comme [t] ainsi qu'en saintongeais.

Il disparaît dans tous les autres cas, sauf dans deux mots. D'abord, il est voisé vers [d] dans *coing*⁶⁷ < L. *cotōneum*, où l'île d'Oléron a [kudɛ^{en}] et Chermignac a [kudɛ^{jn}]. Dans *couenne*⁶⁸, il n'est retenu que sur Oléron : [kudan]. Nowak (Garnier 2012 : 135-6) remarque déjà ce mot dans le glossaire de Riol, et un dérivé de ce mot-ci, « *coudanière* » (*ibid.*).

d. : lénition de [d] intervocalique.

[d] intervocalique disparaît dans tous les cas, comme en français : L. *sūdōrem* > Fr. *sueur*, Olé. [sqœrt]⁶⁹.

⁶⁴ Carte 0481. Mot régional pour « escargot ».

⁶⁵ Carte 0121. Sorte d'oiseau.

⁶⁶ Carte 0066.

⁶⁷ Carte 1510.

⁶⁸ Carte 1522.

⁶⁹ [t] final parasite.

e. : lénition de [p] intervocalique.

En général, [p] est voisé vers [b] puis [v], comme en français : L. *piper* > Fr. *poivre*, Olé. [pwev].

Là où [p] > [b] en français, il est [b] aussi en saintongeais : Fr. *cable*⁷⁰, Stg. [kabj].

[pp] géminé est conservé comme [p], comme dans *sapin*⁷¹.

Nous avons quelques cas où le français a [v], et Oléron a [b]. Il y a d'abord *rave*⁷² qui est [ɣab] dans nos trois communes. Pour *louve*⁷³, Oléron et Chermignac ont une forme en [b] : Olé. *loubine*, et [lub] (536).

f. : lénition de [b] intervocalique.

Là où il est [b] en français, il est [b] sur Oléron, et là où il est [v] en français, il est [v] sur Oléron. Il y a un cas, *siffler*⁷⁴ < L. *sībilāre*, où le français a [f] et où nos communes ont la forme [sybje]. Cette forme en [b] est attestée dans la plus grande partie du domaine d'oïl et en oc, donc ceci est probablement dû à une chute précoce de la voyelle [bil] > [bl] dans une grande partie de la France, et non un archaïsme.

g. : lénition de [s] intervocalique.

[s], qu'il provienne de [k], [t], ou [s] latin, s'est voisé vers [z]. Il existe un cas où le français n'a pas voisé [s], mais nos trois communes l'ont voisé vers [z] : Fr. *noircir* devient [negzit] (535), [negʒit] (536), [negʒəzi] (527).

5.3.2. : Traitement des consonnes Fcq. *w, *h.

Nous avons un cas où la consonne Fcq. *w n'a pas été palatalisée : Fcq. **warjan* devient Fr. *guérir*, Stg. [gɛʁi], et connaît alors la même fortition de *w > [g] qu'en français.

En ce qui concerne Fcq. *h, on pourrait dire à première vue qu'il peut être conservé. Cependant, nous trouvons aussi le phonème [h] à l'initial des mots d'origine latine comme *hirpex* > Fr. *herse*, Stg. [hɑʁs] : le phénomène ne se limite donc pas aux mots d'origine germanique. Pignon explique ce phénomène :

⁷⁰ Carte 1481.

⁷¹ Carte 1190.

⁷² Carte 1133.

⁷³ Carte 0783. Pour la forme d'Oléron, voir Nowak dans Nadeau (2009 : 39). Notons d'ailleurs que *louve* en Saintonge signifie autre chose qu'en français, car il s'agit d'un poisson et non de la femelle du loup : « [...] on trouve le mot *loubine* pour désigner le « bar », poisson aussi appelé le « loup de mer ». Ce mot *loubine* se retrouve, avec le même sens, sur toute la côte charentaise [...] » (Nowak 2009 : 39).

⁷⁴ Carte 1231.

« [...] dans la plus grande partie de mon domaine, [h] devait tendre à s'effacer dans le sud des Deux-Sèvres. Le développement du phonème [hʏ]⁷⁵, très fréquent dans la langue, l'a partiellement sauvé : [h], phonème rare, a été absorbé par [hʏ]⁷⁶, caractérisé comme lui par une forte expiration. » (Pignon 1960 : 415).

Sur Oléron, les phonèmes n'étaient pas seulement voisins, mais si nous nous fions à l'Atlas Linguistique, exactement les mêmes. Alors, nous pouvons présumer que ce qu'observe Pignon dans les Deux-Sèvres peut aussi s'appliquer à l'île d'Oléron, et à la Saintonge.

5.3.3. : Lénition initiale [k] > [g].

Dans quelques cas en Saintongeais, nous trouvons le voisement de [k] > [g], typiquement devant [a] selon Bossy (1982 : 161). Bossy (*ibid.*) note [gabøn] pour *cabane*, [gamjõ] pour *camion*, et à Fouras *galfater* au lieu de *calfater*, un terme spécifique à la construction des navires.

Nous avons un cas dans l'Atlas Linguistique où ce voisement a eu lieu sur Oléron. Dans *crapaud*⁷⁷, Oléron a [gκapo]⁷⁸ alors que les autres communes ont [κκapo]. La forme en [g] est attestée en poitevin et en occitan, mais pas plus au nord que cela : le voisement peut alors être un élément de substrat occitan. Dans le lexique de Riol (Garnier 2012 : 96-9), nous trouvons d'autres exemples : *gadéchisse*⁷⁹ pour Fr. *catéchisme*⁸⁰, *gana* pour **cana*⁸¹ signifiant « *petit roseau* », et *gourbeille* pour Fr. *corbeille*, ici une sorte de sac « *en osier tressé, sert à y mettre le produit de la pêche à pied, poissons et crustacés* » (*ibid.* : 98). La forme *gourbeille*, qui vient de L. *corbicula*, prouve que cette innovation s'est répandue même vers les contextes où [k] n'est pas suivi par [a].

Pour la lénition, le saintongeais de l'île d'Oléron montre les mêmes changements que le poitevin, et souvent même un parcours identique au français. Des fois, nous trouvons des formes clairement archaïques, où l'oléronais retient une consonne qui aurait dû se développer plus loin

⁷⁵ Pignon: [j]. Notre interprétation de ce phonème.

⁷⁶ *idem.*

⁷⁷ Carte 0346.

⁷⁸ Nous trouvons aussi *grapaud* dans le glossaire de Riol (Garnier 2012 : 99) où il désigne non pas l'animal mais « *Pot à anses en grès pour tirer le vin, de forme trapue.* »

⁷⁹ Avec même le voisement de [t] intervocalique > [d].

⁸⁰ Notons d'ailleurs que ce voisement n'est pas noté dans l'ALF : voir la carte 1489.

⁸¹ Nowak remarque ici que Riol renvoie le lecteur à « *canais* » dans *Nouveaux contes de la cagouille*, p.110. et non « *cana* », mot qui ne figure pas dans le texte. Cependant, si Riol voulait référer le lecteur vers ce mot, nous présumons qu'il s'agit bien ici d'une forme voisée de **cana*.

en français et dans nos autres communes. D'autres fois (comme le voisement de [k] initial devant [a] ci-dessus), un « archaïsme » peut signifier qu'une innovation du saintongeais a survécu à l'influence française. Dans notre conclusion, nous montrerons ce qui relie les archaïsmes que nous avons trouvé.

6 : CONCLUSION

Dans les chapitres précédents, nous avons pu identifier une sélection de mots où l'oléronais montre des archaïsmes phonologiques. Maintenant, nous devons nous poser la question pourquoi ces archaïsmes sont retenus.

Comme nous avons pu le voir, ces archaïsmes sont difficiles à caser dans des lois phonétiques : souvent, nous trouvons qu'un changement a eu lieu dans un mot mais qu'il n'a pas eu lieu dans un autre, alors que les deux devraient avoir évolué de la même façon. Cela veut dire que nous sommes dans une transition du saintongeais vers le français, où le saintongeais est déjà une langue francisée. Nous pouvons nous imaginer qu'avant l'influence française, ces archaïsmes phonologiques étaient bien plus répandus. Puis, nous ne devons pas oublier l'ami de Pignon, qu'il utilise pour illustrer l'instabilité de la prononciation dans les patois. Nous pensons qu'on peut dire la même chose pour l'île d'Oléron : la prononciation alterne entre les formes saintongeaises, le français, et ce qui est entre les deux. Cependant, si nous nous intéressons à ces locutions saintongeaises, nous pouvons découvrir, n'est-ce qu'en petite quantité, où se regroupent ces archaïsmes...

Observons d'abord les archaïsmes que nous avons trouvés. Dans les contextes de palatalisation, nous avons les formes en *-er*, *-ère* au lieu de *-ier*, *-ière* ([*taʁɛʁ*], *tasseler*, *échaler*, *fumer*), les formes où [ʃ] est reculé vers [h] ([*hvo*], [*hwet*], [*muh*]), et le développement de Fcq. **w* ([*hʲɛp*], [*hʲɛʁ*], [*hʲe*]). Dans les contextes de lénition, nous avons le [d] intervocalique < [t] latin ([*kudan*], *coudanière*), le [g] intervocalique < [k] ([*begas*]), le [b] intervocalique < [p] latin (*loubine*), la préservation de l'élément labial dans [k^w] ([*kak^wij*]), et le voisement de [k] initial ([*gʁapo*], *gadéchisse*, *gourbeuille*).

Avant de commencer l'analyse de notre corpus, nous avons fait une hypothèse préliminaire : nous trouverions le plus d'archaïsmes dans les mots ayant à voir avec les métiers traditionnels. Nous croyons pouvoir confirmer ceci si nous élargissons un peu notre conclusion. Les archaïsmes que nous trouvons dans le parler de l'île d'Oléron se trouvent dans des champs sémantiques spécifiques à la vie rurale sur Oléron : non seulement les métiers traditionnels, mais aussi les noms d'animaux, la cuisine, et la religion. Dans les métiers traditionnels, nous avons des mots liés à la saunerie : *tasseler*, *échaler*. Nous pourrions même penser à *fumer* (Fr. *fumier*), ce que laissent les ânes, qui étaient utilisés pour porter le sel. Pour la pêche, nous avons [*kak^wij*] (Fr. *coquille*), *gourbeuille*. Pour le lexique lié aux animaux, nous avons nommé ci-dessus *fumer*,

puis nous avons [begas] (Fr. bécasse), *loubine* (Fr. louve), [γκραπο] (Fr. *crapaud*), [hvo] (Fr. *cheval*), [hwet] (Fr. *chouette*), [muh] (Fr. *mouche*). C'est sans doute le champ lexical où les archaïsmes sont le mieux attestés. Pour la cuisine, nous avons [kudan], *coudanière*⁸² (Fr. *couenne*, **couennière*), et également *grapaud* sous son autre signification.

Puis, nous avons deux mots qui occupent à eux seuls un champ sémantique. *Gadéchisse* est un mot de religion ; même s'il est le seul archaïsme que nous avons trouvé dans ce champ sémantique, la religion est un domaine où la langue minoritaire est souvent conservée. Plus problématique est [taɣɛʁ] (Fr. *tarière*), un outil de charpentier pour percer le bois, qui ne semble pas être lié à un métier traditionnel ou autre tradition.⁸³

Finalement, nous pensons avoir trouvé un cas où l'environnement phonétique seul a pu conserver un archaïsme. Notons bien « nous pensons », car nous n'avons que trois mots exemplaires. Il s'agit ici de la palatalisation de [g] < Fcq. *w vers [h]. Sur Oléron, nous notons à trois reprises cette évolution : dans [h^jɛp] (Fr. *guèpe*), dans [h^jɛʁ] (Fr. *guère*) et dans [h^je] (Fr. *guet*). De ces trois mots, seul *guèpe* est lié à un champ sémantique conservateur, celui des animaux – les deux autres ne le sont pas. Un mot échappe, *guéri*, qui a la même forme que le français. Un domaine tel que la médecine pourrait entraîner plus d'influence française.⁸⁴

Repensons un instant à Thomason et Kaufman : selon eux, ce sont les circonstances sociales qui sont le facteur le plus important dans le contact des langues. En effet, c'est aussi le cas dans nos résultats : les archaïsmes que nous trouvons dans notre corpus ne sont en général pas dû à leur environnement phonologique, mais à leur lien avec un domaine conservateur. Ces domaines conservateurs rentrent très bien dans la théorie de Ferguson, qui constate que les locuteurs d'une langue minoritaire (en contexte de bilinguisme) ont tendance à l'utiliser dans des domaines propres à leur vie personnelle et à leurs traditions. Certains mots peuvent survivre sous formes archaïques si le domaine auquel ils appartiennent a primordialement connu l'usage de la langue minoritaire. Par contre, le saintongeais n'est pas seulement en compétition avec le

⁸² Communication personnelle avec Éric Nowak (5 juin 2018) : la *couenne* n'est pas un plat spécifiquement oléronais, mais la *coudanière* l'est. La *coudanière* est un plat à base d'andouille et de couenne. Notre suggestion serait que *coudane* est une forme analogique à partir de *coudanière*, car pour faire une *coudanière*, il faudrait de la *coudane*... ou de la *couenne*. Nowak pense que *coudane* est une forme retenue par hasard.

⁸³ Communication personnelle avec Éric Nowak (5 juin 2018) : aucune idée si la *tarière* est liée à un métier traditionnel sur l'île d'Oléron.

⁸⁴ La notion complète pour ce mot dans l'ALF est « un médecin l'a saigné et il est guéri ». La médecine pourrait être un champ sémantique plus favorable à l'influence française : les médecins viennent souvent d'autres communes, parlent le français aux patients. La forme française serait-elle alors une intervention dans un archaïsme sinon retenu dans ce contexte phonologique ?

français, mais aussi avec lui-même : les formes purement saintongeaises sont en compétition avec le saintonguais « francisé », le français à saveur saintongaise, et le français standard... Il s'agit bien d'une résistance aux développements français pour nos archaïsmes, mais cette influence française se fait sentir non seulement par le français pur, mais aussi par le saintonguais francisé, et donc une pression encore plus forte du français est exercée sur les formes « purement saintongeaises ».

L'isolation insulaire a-t-elle joué un rôle dans la conservation des archaïsmes ? Ceci est difficile à dire. Il est plus probable qu'elle n'ait pas joué un rôle très important, car l'île d'Oléron au moyen âge est un port naval important, qui est en contact régulier avec le continent, qui avait une position économique forte – pour répondre à cette question, l'île de Ré serait peut-être un meilleur candidat.⁸⁵ Cependant, nous avons en effet trouvé un archaïsme, dirait-on, purement phonologique, qui pourrait être retenu grâce à ce facteur géographique.

Finissons par admettre que notre mémoire n'est bien sûr pas conclusif. Un mot comme [taʁɛk], qui semble ne pas être lié à un champ sémantique particulièrement conservateur, indique qu'il y a des mots qui échappent à la francisation, ne serait-ce que par hasard – ou pour une raison jusqu'ici inconnue. Il peut y en avoir d'autres, et il y en a sûrement : tout mot, selon Nowak⁸⁶, dont l'équivalent français ou poitevin central « francisé » est inconnu, a plus de chances d'être retenu sous forme archaïque. De plus, le nombre d'archaïsmes que nous avons trouvés jusqu'ici ne nous permet pas encore d'élaborer sur la fréquence de certains contextes : nous avons par exemple trois cas de [h] au lieu de [ʃ], mais est-ce réellement un archaïsme plus fréquent que d'autres ?

Pour de prochaines études, il pourrait être intéressant d'élargir le corpus, pour voir s'il existe encore des archaïsmes dans les mots qui ne font définitivement pas partie d'un champ sémantique conservateur, et ce qui dans leur cas entraîne la conservation de certains phonèmes. Cependant, nous n'avons pas non plus cherché spécifiquement dans ces domaines conservateurs – ce n'est qu'après l'analyse de notre corpus que nous remarquons cette connexion avec la sémantique. L'Atlas Linguistique de France est, parmi nos sources, peut-être la source la plus variée : le glossaire de Riol comprend beaucoup de mots typiquement oléronais, et qui ont à voir avec la vie sur Oléron spécifiquement, puis le lexique de Bossy se

⁸⁵ L'île de Ré est bien plus isolée, au cours de l'histoire, qu'Oléron. De plus, elle est tout simplement plus éloignée du continent.

⁸⁶ Communication personnelle avec Éric Nowak (5 juin 2018).

concentre justement sur les champs sémantiques que nous avons défini comme conservateurs. Par contre, une source que nous n'avons consultée que très sporadiquement est le dictionnaire d'Oléron de Michel Nadreau, manque de temps : là-dedans pourraient se trouver d'autres formes archaïques retenues « par hasard », et il serait intéressant de refaire cette sorte de recherche avec cette source supplémentaire.

Avec un corpus encore plus substantiel, ou en prenant d'autres contextes phonétiques comme point de départ, nous pourrions ajouter encore des archaïsmes à notre liste, pour que nous puissions encore mieux comprendre l'évolution de ces parlers, et la raison pour laquelle certaines formes résistent à l'épreuve du temps.

L'île d'Oléron montre, rien que dans la palatalisation consonantique et la lénition, une grande variété de formes archaïques. Ces archaïsmes, même s'ils sont peu nombreux de nos jours, nous révèlent de quoi avait l'air la langue de l'île d'Oléron, même tout parler saintongeais. Notre recherche montre que si nous croisons les données que nous avons à notre disposition, nous sommes capables d'élargir nos connaissances de l'histoire de la langue saintongaise : nous avons aussi pu confirmer nos soupçons que les domaines et les champs sémantiques jouent un rôle important pour la rétention de formes archaïques. De plus, nous avons su appliquer cette recherche aux champs scientifiques des langues en contact, des langues en danger, de la phonétique historique, et non moins important, l'ensemble poitevin-saintongeais.

BIBLIOGRAPHIE

- Alibert, Louis. *Dictionnaire Occitan-Français d'après les parlers languedociens*. Toulouse: Institut d'Études Occitanes, 1966.
- Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française. *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*. 2015. <http://www.atilf.fr/dmf/>.
- . *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. 2018. <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/>.
- Bémont, Charles. *Le coutumier de l'île d'Oléron*. Paris: Imprimerie Nationale, 1919.
- Bossy, Freddy. *Lexique maritime de la Saintonge et de l'Aunis*. Bordeaux: Université de Poitiers, 1982.
- Bourciez, Édouard. *Précis historique de phonétique française*. Paris: Librairie C. Klincksieck, 1955.
- Campbell, Lyle. «Issues in Areal Linguistics.» Dans *The Cambridge Handbook of Areal Linguistics*, de Raymond Hickey, 17-39. Cambridge: Cambridge University Press, 2017.
- Chevrier, Jean-Jacques, et Michel Gautier. *Le poitevin-saintongeais langue d'oïl méridionale*. ? : Bureau européen pour les langues moins répandues (BELMR), 2002.
- de la Chaussée, François. *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. Paris: Éditions Klincksieck, 1974.
- Delmas, Yves. «Les marais salants en Saintonge maritime.» *Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde*, ? : 1-8.
- Doussinet, Raymond. *Grammaire saintongaise: étude des structures d'un parler régional*. La Rochelle: Éditions Rupella, 1971.
- Ferguson, Charles A. «Diglossia.» *Word*, 1959: 325-340.
- Garnier, Michel. *Le parler d'Oléron*. Romorantin: Communication-Presses-Édition, 2012.
- Gilliéron, Jules, et Edmond Edmont. *Matériaux de l'Atlas linguistique de France*. ? : Jules Gilliéron & Edmond Edmont, ?
- Gossen, Carl Theodor. «Zum Thema «Sprachgrenzen im Poitou.»» *Vox Romanica* (28), 1969: 59-71.
- Lalanne, Charles-Claude. *Glossaire du patois poitevin*. Marseille: Laffitte Reprints, 1976.
- McColl Millar, Robert. *Trask's Historical Linguistics*. New York: Routledge, 2015.
- Moseley, Christopher. *Atlas of the World's Languages in Danger*. Paris: UNESCO Publishing, 2010.
- Nadeau, Ludovic. *Le blues dau galop' chenaux*. Le Château d'Oléron: Imprimerie du Large, 2003.

- Nadreau, Michel. «Le patois oléronnaï» *cabuzel.com*. s.d. <http://www.cabuzel.com/oleron/patois.html> (accès le 08 31, 2000).
- Niedermann, Max. *Précis de phonétique historique du latin*. Paris: Librairie C. Klincksieck, 1906.
- Nowak, Éric. *Patois et chansons de nos grands-pères en Charentes*. Saint-Amand-Montrond: Imprimerie Clerc, 2011.
- Nowak, Éric. «Présentation de la langue de l'auteur.» Dans *Le Galop' Chenaux: "Mais y'zen disant!..."*, de Ludovic Nadeau, 27-40. Monein: Éditions PyrÉMonde, 2009.
- Pignon, Jacques. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*. Paris: Éditions d'Artrey, 1960.
- Piveteau, Vianney. *Dicciounaere poetevin-séntunjhaes*. s.d. <http://dicopoitevin.free.fr/> (accès le 16 4, 2018).
- Sauzeau, Thierry. *Petite histoire d'Oléron*. La Crèche: Geste Éditions, 2016.
- Schrijver, Peter. *Language Contact and the Origins of the Germanic Languages*. London: Routledge, 2013.
- Simounet', Le grand. *Galope-Chenaux*. Paris: Le Croît Vif, 1997.
- Terracher, Adolphe-Louis. *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois (1800-1900)*. Paris: Librairie Ancienne Honoré Champion, 1914.
- Thomason, Sarah Grey, et Terrence Kaufman. *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Los Angeles: University of California Press, 1991.
- Université de Heidelberg. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF)*. 2018. <https://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de/>.
- Väänänen, Veikko. *Introduction au latin vulgaire*. Paris: Éditions Klincksieck, 1981.
- Walter, Henriette. *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris: Éditions JC Rattès, 1998.